

# RAPPORT, 2020 2021 D'ACTIVITÉ



P.4

**GESTION DE CRISE  
COVID-19**



P.18

**ÉTUDES,  
PROSPECTIVE  
ET INNOVATION**



P.26

**DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
DES ENTREPRISES**



P.40

**COMMUNICATION**



**Val'hor**

Les professionnels du végétal

# SOMMAIRE

---

GESTION DE CRISE  
COVID-19 4

MEMBRES ET  
GOUVERNANCE  
PERMANENTE 12

ACCORD  
INTERPROFESSIONNEL 14

COTISATIONS 15

BUDGET 16

MOYENS HUMAINS 17

PROGRAMME  
D' ACTIONS 18

---



ÉTUDES,  
PROSPECTIVE  
ET INNOVATION 18

---



DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
DES ENTREPRISES 26

---



COMMUNICATION 40

---



DÉFENSE  
DE LA FILIÈRE  
PROFESSIONNELLE 56

---

PARTENAIRES 58

CHIFFRES CLÉS  
DE LA FILIÈRE 59

# ÉDITO DU PRÉSIDENT

*“ 2020-2021 marque une nouvelle étape dans l’histoire de notre filière. ”*

L’année que nous venons de vivre, avec la crise Covid-19 et ses répercussions multiples, marque une étape historique pour notre filière et aura des conséquences majeures pour l’ensemble de nos métiers.

La crise sanitaire a obligé le gouvernement à faire des choix drastiques qui ont bloqué des pans entiers de l’économie. Il lui a fallu décider : essentiel ou non essentiel ? Au tout début de la crise, tous nos métiers ont été considérés comme « non essentiels » mettant la filière complètement à l’arrêt.

Pour faire face à cette situation inédite, nous avons œuvré sans relâche avec l’ensemble des Présidents de familles, à tous les niveaux, pour débloquent les situations et démontrer aux responsables politiques, aux médias et aux Français que nos produits, nos services, sont essentiels au bien-être des citoyens.

Grâce à cette concertation, notre message a été entendu. Une aide directe nationale de 25 millions d’euros a été accordée à l’horticulture pour les pertes de végétaux lors du premier confinement.

Parallèlement, l’activité a repris au fil des mois : en premier lieu les paysagistes ont recommencé leur activité, les parcs et jardins ont été à nouveau ouverts au public, les jardineries ont également repris leur commerce pour partie, et le 20 mars 2021, jour du printemps, le caractère essentiel des fleurs et plantes a été reconnu. Cette reconnaissance, au plus haut sommet de l’État, fut majeure puisqu’elle a permis l’ouverture de tous les points de vente, à commencer par les fleuristes, fortement impactés. Depuis le 21 mars dernier, nous avons vécu un printemps exceptionnel à tous points de vue.

Cette crise a révélé combien les Français plébiscitent le végétal, combien leur besoin de se reconnecter à la nature et d’être entouré de fleurs et plantes est profond.

Nous saurons collectivement être à la hauteur de cette reconnaissance et répondre aux attentes des Français.

Parallèlement, l’Interprofession a poursuivi des chantiers de fond lancés avant la pandémie et qui restent majeurs pour l’avenir de la filière, parmi lesquels : les alternatives au plastique et le recyclage des pots horticoles, les bonnes pratiques en matière de logistique et de gestion des rolls, le déploiement de la communication Cité Verte vers des cibles élargies - les bailleurs sociaux, l’immobilier privé, le programme Cœur de Ville, le renforcement de la communication interprofessionnelle avec notamment la refonte de notre écosystème digital et l’envoi d’e-mailings ciblés pour mieux informer.

À travers ces projets structurels, il s’agit non seulement d’accroître notre performance, de permettre à l’ensemble des ressortissants une plus grande appropriation des actions pour leur entreprise, mais aussi de valoriser les hommes et les femmes de notre filière qui contribuent à relever les grands défis sociétaux et environnementaux de notre temps.

Enfin, 2020-2021 marque la dernière année de mon mandat de Président de VAL’HOR. Comme il est prévu dans nos statuts, avec un principe d’alternance entre les collègues, la nouvelle présidence sera assurée par le collègue paysage et s’accompagnera d’un renouvellement des dirigeants au Bureau.

Je suis extrêmement fier d’avoir eu la chance de présider VAL’HOR pendant plus de 3 ans. Dans un contexte fortement perturbé, l’Interprofession a su être au rendez-vous. Elle se tient prête à répondre aux défis et opportunités à venir.

Aujourd’hui, pour nombre d’entre vous, paysagistes, producteurs, grossistes, fleuristes, jardineries, libres-services agricoles, la demande est forte, ce qui me réjouit. Qui aurait pu imaginer cela au tout début de la crise Covid ? J’ai cependant une pensée pour tous ceux qui rencontrent encore des difficultés.

À tous, je suis convaincu que nous exerçons de très beaux métiers porteurs de sens. Nous savons désormais qu’ils sont essentiels et plus que jamais plébiscités par les Français. Gageons qu’ensemble nous pourrions contribuer davantage aux grandes transitions d’aujourd’hui et de demain pour faire éclore une société économiquement durable et transmettre aux générations futures les valeurs qui nous animent.

**Mikaël MERCIER**  
**Pépinériste,**  
**Président de VAL’HOR**

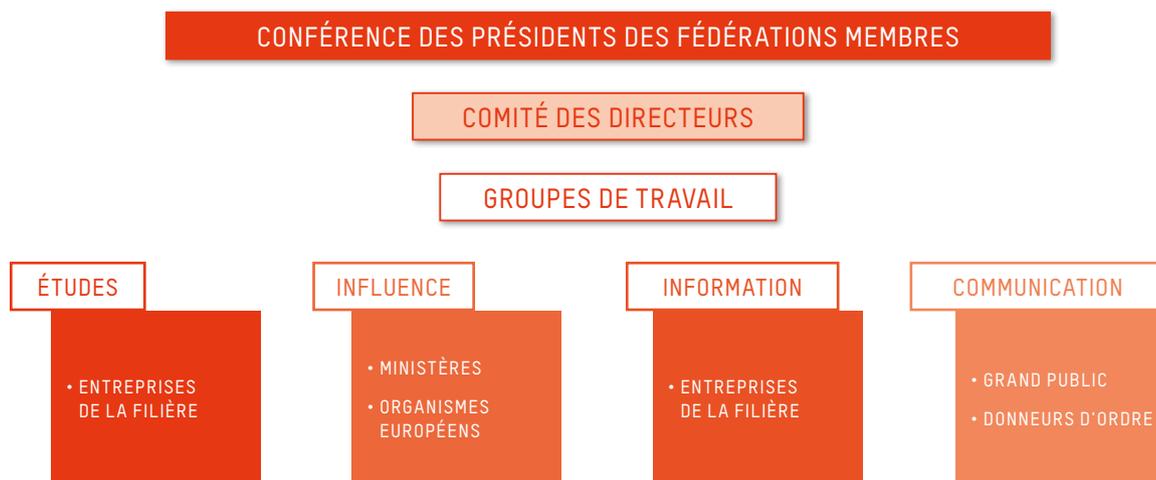


# GESTION DE CRISE COVID-19

## GOVERNANCE EN « CIRCUIT COURT »

La gouvernance de crise mise en place pendant la période du premier confinement s'est, de nouveau, installée dès la dernière semaine d'octobre 2020 et jusqu'au mois de mars 2021. Ainsi, les Présidents des 10 familles professionnelles composant VAL'HOR se sont réunis autour du Président de VAL'HOR (Conférence des Présidents) afin de garantir la bonne gouvernance de l'Interprofession, le maintien du dialogue interprofessionnel et la

cohésion de la filière en plein cœur de la crise. Cette gouvernance en « circuit court » a permis à la filière d'être réactive et efficace. Elle a été encadrée par deux séances du Conseil d'administration : le 18 novembre 2020 et le 15 avril 2021 afin de garantir la légitimité et la conformité des décisions et actions engagées.



# STRATÉGIE D'INFLUENCE GAGNANTE : LES FLEURS ET PLANTES INSCRITES SUR LA LISTE DES PRODUITS DITS « ESSENTIELS » DU DÉCRET N° 2021-296 DU 19 MARS 2021<sup>(1)</sup>

De nombreuses actions d'influence spécifique à la crise ont été menées au niveau national et au niveau régional.

Dès l'annonce du second confinement fin octobre 2020, la Conférence des Présidents a défini une stratégie d'influence pour affronter cette deuxième période de crise. En tout premier lieu, les actions ont eu pour objectif d'obtenir le maintien de l'ouverture des commerces de fleurs et plantes pour la fête de la Toussaint, puis une réouverture anticipée pour les fêtes de fin d'année avec particulièrement la vente des sapins de Noël. En parallèle, les actions d'influence se sont concentrées sur un objectif final : obtenir l'inscription des fleurs et plantes dans la liste des produits dits « essentiels » ou « de première nécessité » dans le décret du gouvernement.

Ainsi, dès le 20 novembre 2020, l'Interprofession en étroite collaboration avec l'Association Française du Sapin de Noël Naturel et les fédérations membres de VAL'HOR a obtenu, par décret, et en dépit de la fermeture des commerces et rayons « non essentiels », la possibilité pour tous les commerces, y compris ceux fermés, de vendre les sapins de Noël en extérieur.

Une fois ces deux premières étapes saisonnières franchies, l'Interprofession a maintenu une forte activité d'influence avec pour objectif l'inscription des fleurs et plantes dans la liste des produits dits « essentiels » et garantir ainsi l'ouverture au public de tous les commerces de la filière même en cas de nouvelles restrictions. Pour cela, elle a constitué un groupe d'ambassadeurs de la filière avec des parlementaires qui se sont engagés pour

**“ Le lobbying et l'influence mis en place par VAL'HOR durant la crise Covid ont été décisifs pour rendre nos produits essentiels et permettre le débouché de tous nos produits. ”**

*Christophe THIBAUT, Président de la section horticole de FELCOOP, producteur.*

**“ Une implication prenante durant une crise sanitaire inédite, mais pour un résultat durable et vital pour la société en reconnaissant le végétal essentiel à la vie. ”**

*Jean-Marc LECOURT, Représentant du Président de L'Union Française des Semenciers.*

défendre ses positions, notamment les députés Patrick VIGNAL (Hérault) et Stéphane VIRY (Vosges) qui se sont déplacés pour entendre et relayer les messages des professionnels dans les territoires, qui ont porté les demandes en débat à l'Assemblée nationale (Question Orale au ministre de l'Agriculture le 16 février 2021). Elle a agi au plus près des instances décisionnelles, tant auprès du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, du ministère des Solidarités et de la Santé qu'auprès des Cabinets du Premier ministre et du Président de la République. L'ensemble de ces actions a permis d'obtenir par décret du 19 mars 2021, juste avant l'entrée en vigueur du troisième confinement le 20 mars 2021, l'inscription des fleurs et plantes dans la liste des produits dits « essentiels ».

Ainsi, tous les commerces de fleurs et plantes ont pu maintenir leur activité. Par cette victoire, l'Interprofession a permis à la filière - tant l'aval que l'amont - de ne pas vivre une nouvelle mise à l'arrêt au printemps 2021. Ces actions d'influence ainsi que les relations presse (détaillées ci-après) ont été menées avec l'accompagnement de deux agences spécialisées en affaires publiques et en communication, des agences sélectionnées dès le 18 novembre 2020 par le biais d'une procédure de mise en concurrence.

(1) Décret n° 2021-296 du 19 mars 2021 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Parallèlement à cette action stratégique et décisive, VAL'HOR a poursuivi, avec les fédérations membres représentantes de la production, son action d'influence auprès du Ministère de l'Agriculture pour concrétiser l'octroi, en juin 2020, d'une aide directe nationale de 25 millions d'euros à l'horticulture pour les pertes de végétaux lors du premier confinement. C'est ainsi qu'au 29 mars 2021, FranceAgriMer a ouvert la plateforme pour déposer les dossiers de demande. Après instruction par les services administratifs, les indemnités ont commencé à être versées dès l'été 2021.

## CHIFFRES CLÉS

414 

dossiers déposés  
à l'aide des 25 M€

**“ Pourquoi VAL'HOR ?  
Peut-on se poser cette  
question dans ce moment  
d'incertitude que nous  
traversons. Soyons fiers,  
car à travers notre  
interprofession des  
femmes et des hommes  
ont su s'entendre pour  
défendre l'intérêt général  
de nos métiers. ”**

*Max BAUER, Secrétaire Général Adjoint  
de la Coordination Rurale, producteur.*

## PLAN DE RELANCE

L'Interprofession a conduit l'élaboration de la réponse de la filière au plan de relance du gouvernement. En concertation avec les 10 fédérations professionnelles, dès le mois de janvier 2021, elle a engagé un travail d'identification des mesures d'aides et d'appels à projets sur lesquels la filière collectivement ou les entreprises individuellement peuvent se positionner. Cela a permis d'identifier notamment l'appel à projets « Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires » piloté par FranceAgriMer. VAL'HOR a déposé en juin 2021 un dossier sur le projet relatif à la structuration nationale de la collecte et du recyclage des pots horticoles plastiques usagés de la filière végétale. L'étude sur la valorisation des déchets plastiques a pour objet de renforcer la compétitivité des entreprises en réduisant leur impact environnemental. C'est un projet structurant et stratégique qui entre pleinement dans les enjeux et objectifs du plan de relance du gouvernement et qui s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale.

## CHIFFRES CLÉS

1 projet de

15 mois

(phase de réalisation)

Plusieurs années  
de réflexion en groupe  
de travail

330 000 €  
de coût total

# RELATIONS PRESSE GRAND PUBLIC

Les actions d'influence de l'Interprofession ont été relayées dans la presse professionnelle et la presse grand public. Ainsi :

- La publication d'un manifeste faisant valoir le caractère essentiel du végétal et l'interdépendance de tous les maillons de la filière ainsi que le sens des responsabilités des professionnels pour mettre en place et faire respecter un protocole sanitaire strict dès la réouverture des commerces le 28 novembre 2021. Ce manifeste a été publié dans quatre grands médias nationaux : Aujourd'hui en France (parution du 27 novembre 2020), Le Journal du Dimanche (parution du 29 novembre 2020), le Figaro (parution du 27 novembre 2020) et Le Monde (parution du 28 novembre 2020). Cette large diffusion avait une seule vocation : marteler le message interprofessionnel « le végétal est essentiel à la vie ».
- 45 articles de presse, notamment dans la presse régionale et les retombées presse des déplacements des députés Stéphane VIRY et Patrick VIGNAL.



Manifeste VAL'HOR

# INFORMATION AUX PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE

Dans la droite ligne de ce qui avait été réalisé au printemps 2020, le Président de VAL'HOR a souhaité renouveler les moyens de VAL'HOR au service de l'information des professionnels de la filière. La rubrique dédiée à la crise Covid-19 a été actualisée sur le site [valhor.fr](http://valhor.fr) avec, au fur et à mesure de leur sortie, tous les documents concernant le soutien aux entreprises. Ces mises à jour ont été faites en lien étroit avec les fédérations professionnelles membres de VAL'HOR. La presse professionnelle a reçu la première information presse dès le 28 octobre 2020 et une première lettre d'information électronique a été diffusée le 5 novembre 2020 à tous les professionnels du végétal dont VAL'HOR possède l'adresse e-mail. Les entreprises ont pu contacter le standard téléphonique et envoyer leurs questions précises à l'adresse e-mail générique [valhor@valhor.fr](mailto:valhor@valhor.fr). L'équipe de collaborateurs de VAL'HOR est restée particulièrement mobilisée tout au long de la crise et a répondu à chacune des demandes de professionnels.



Lettre d'information des professionnels du végétal Covid-19 du 19 mars 2021



## CHIFFRES CLÉS d'octobre à mars

8

**communiqués  
et informations presse pro**

relatifs aux actions d'influence  
et messages interprofessionnels  
en lien avec la crise

Mise à disposition de

4 **infographies**

sur les protocoles sanitaires  
par métier :

fleuristes, jardinerie, producteurs  
détaillants et entreprises du paysage

9

**e-mailings**  
vers les professionnels  
envoyés à près de

30 000

**contacts**

15 000

**visites sur *valhor.fr***

L'**annuaire de vente** à distance créé en avril 2020, toujours disponible, rassemble aujourd'hui 489 professionnels qui s'y sont inscrits et près de 322 000 vues. [missionvegetal.fr/trouver-un-pro/](https://missionvegetal.fr/trouver-un-pro/)

## VEILLE INTERNATIONALE ET COVID-19

Si au second semestre 2020, l'effet de la crise sur notre filière s'est moins fait sentir, nous avons souhaité poursuivre à partir du second semestre 2020 un travail de veille internationale afin de mieux connaître comment les professionnels des autres pays, après avoir été lourdement affectés par le confinement, vivent l'engouement des consommateurs pour le végétal et le jardinage. Cette forte demande se traduit par une tension sur les prix en raison de l'offre limitée et sur cet aspect, il est apparu essentiel d'observer l'évolution du marché à l'échelle internationale.

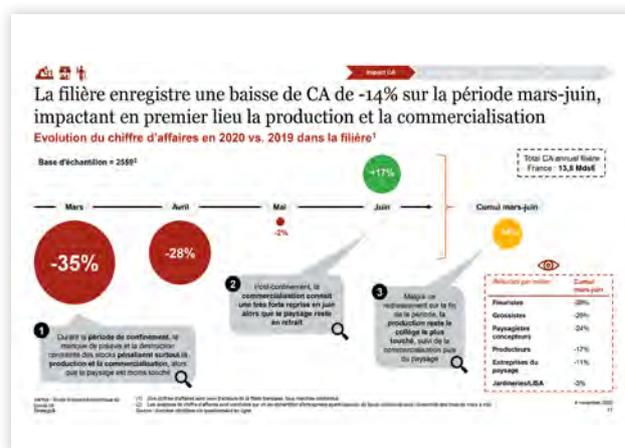
“ Des informations  
claires qui permettent  
une meilleure  
compréhension  
du marché  
à l'international. ”

Farell LEGENDRE, fleuriste.

## ÉTUDE D'IMPACT DE LA CRISE SUR LA FILIÈRE

Durant l'été 2020, la première phase d'une vaste enquête sur les différents maillons de la filière spécialisée a été conduite par PwC pour VAL'HOR et avec le soutien de FranceAgriMer. L'objectif était de mesurer l'impact du premier confinement sur l'activité, l'emploi, la vie des entreprises et leurs perspectives. Au-delà des pertes considérables de chiffres d'affaires durant le début du confinement, les résultats de l'étude ont montré les risques sur l'avenir de nombreuses entreprises, mais aussi les effets d'interdépendance entre les acteurs. A cet égard, les conclusions de l'étude ont mis en lumière une prise de conscience partagée des grands défis de la filière, tels que la digitalisation, mais aussi des opportunités actuelles liées aux attentes des consommateurs qui se sont renforcées avec la crise : sensibilité au made in France / local, aux démarches écoresponsables...

Au premier semestre 2021 s'est déroulée la seconde phase de cette étude. L'objectif fut alors d'apporter une analyse supplémentaire de l'impact du premier confinement par les données comptables des



*Étude d'impact économique de la Covid-19 par PwC, AND International et Xerfi Spécific pour VAL'HOR avec le soutien de FranceAgriMer, septembre 2020*

entreprises. Il s'agissait aussi de mieux connaître les perspectives des entreprises de la filière en sortie de crise. Les résultats de cette seconde vague seront disponibles à l'automne 2021.

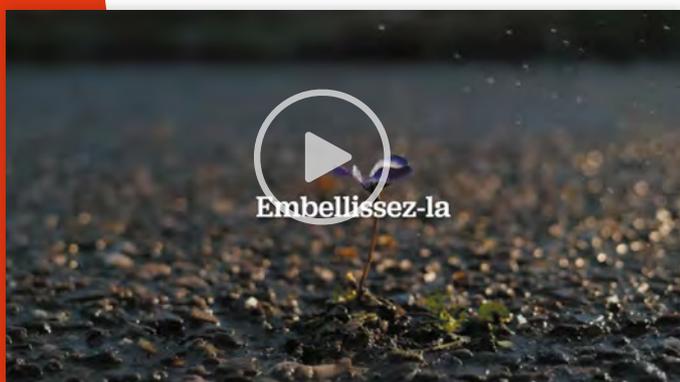
## COMMUNICATION DE SORTIE DE CRISE

### ÉPISODE MISSION : VÉGÉTAL "OBTENTION ROSE PLAZA"

Alors que la sortie de crise se faisait encore attendre, un épisode inédit de *Mission : Végétal* "Obtention rose Plaza" et deux bonus tournés avec Stéphane PLAZA à l'occasion de la Saint-Valentin ont été mis à disposition des professionnels afin de renforcer leur visibilité sur internet. Cet inédit a été largement diffusé sur 6play ainsi que sur le site missionvegetal.fr et les réseaux sociaux.



*Processus de création d'une nouvelle variété de rose présenté dans l'épisode de Mission : Végétal "Obtention rose Plaza"*



Spot TV de la campagne européenne  
« Embellissez la vie », 20 secondes

## CAMPAGNE PANEUROPÉENNE “EMBELLISSEZ LA VIE”

Au-delà des actions d'influence et de relations presse pour porter les messages de la filière, les Présidents de fédérations professionnelles ont souhaité appuyer la reprise de l'activité en sortie de crise en engageant, par anticipation, une réflexion sur une action de promotion du végétal au printemps 2021. Pour cela, ils ont saisi l'opportunité offerte par l'appel à projets de l'Union européenne ouvrant des crédits d'un fonds d'urgence, à la création duquel VAL'HOR avait milité auprès de la Commission européenne, pour restaurer les conditions du marché en 2021. Ainsi, un groupe de travail composé de représentants des trois collèges de VAL'HOR a été désigné pour piloter le lancement d'une campagne de promotion des fleurs et plantes européennes. Porté par un consortium de plusieurs organisations professionnelles de la filière de sept Etats membres (France, Allemagne, Pays-Bas, Danemark, Belgique, Bulgarie, Autriche) et financé par la Commission européenne à 80 %, ce projet multi-partenaires et multi-pays, a permis d'inspirer et d'encourager les Français à consommer davantage de fleurs et plantes pendant trois semaines consécutives au printemps. Ainsi, un spot publicitaire a été diffusé à la télévision sur les grandes chaînes nationales (TF1, France Télévisions et BFMTV), sur les réseaux sociaux du 13 au 30 avril 2021 et en points de vente via un kit de communication mis à la disposition des professionnels. Des relations médias ont également soutenu le dispositif au niveau national tout au long de la campagne.

**Mikaël MERCIER, Président de VAL'HOR** « *est heureux que l'Union européenne ait identifié les fleurs et plantes parmi les productions agricoles européennes à soutenir avec des fonds d'urgence à la suite des conséquences désastreuses du printemps 2020. Cet indispensable soutien à toute la filière du végétal répond à de fortes attentes sociétales et montre à quel point "le végétal, c'est la vie" ».*



Affiche de la campagne européenne « Embellissez la vie »

## CHIFFRES CLÉS en France

Plus de **190**

spots TV diffusés  
du 13 au 30 avril 2021

Plus de **10**

retombées dans la presse  
professionnelle

Plus de **97 millions**

de personnes  
touchées en TV

Achat d'espaces médias  
en France : coût total

**530 k€**

pour une participation finale  
de VAL'HOR de 50 k€

**5 millions**

vues YouTube en France

Budget global européen

**1 900 k€**

(1 615 k€ financés par l'Union européenne)

# MEMBRES ET GOUVERNANCE PERMANENTE

La gouvernance permanente de l'Interprofession telle qu'elle est prévue aux statuts s'organise autour des principes suivants : égalité des familles membres au Conseil d'administration, équilibre des collèges au Bureau, transversalité des métiers dans les commissions et un Président garant de l'intérêt interprofessionnel.

Le Conseil d'administration est au cœur des décisions. Chacun des Présidents des 10 fédérations professionnelles membres de VAL'HOR, avec son binôme, dispose d'une voix délibérative. Les décisions se prennent finalement à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Bureau met en œuvre et exécute les actions. Il est composé de 6 élus professionnels à raison de deux par collège (Production, Commercialisation, Paysage).

L'Assemblée Générale, avec ses 81 délégués, est en charge du contrôle de l'action interprofessionnelle.

Le suivi régulier des actions est assuré par trois nouvelles commissions, chacune en charge d'une mission interprofessionnelle du programme d'actions. Ces commissions sont complètement transversales, intégrant chacune des représentants de toutes les fédérations membres. Les commissions s'appuient sur des groupes de travail par action, ouverts à tous les professionnels bénévoles désignés par leur fédération.



**Mikaël MERCIER**  
*Président de VAL'HOR*



**Denis CHEVROLLIER**  
*Vice-président,  
collège Production*



**Michel AUDOUY**  
*Secrétaire Général,  
collège Paysage*



**Catherine JOUSSE**  
*Vice-présidente, collège  
Commercialisation*



**Philippe MOINET**  
*Trésorier,  
collège Production*



**Catherine MULLER**  
*Vice-présidente,  
collège Paysage*



**Pascal MUTEL**  
*Vice-président, collège  
Commercialisation*

# PRÉSIDENTS DES FÉDÉRATIONS MEMBRES DE VAL'HOR

## COLLÈGE PRODUCTION



[www.fnphp.fr](http://www.fnphp.fr)



Marie LEVAUX  
*Présidente de la FNPHP*



[www.felcoop.com](http://www.felcoop.com)



Christophe THIBAUT  
*Président de la section  
horticole de FELCOOP*



[www.ufs-semenciers.org](http://www.ufs-semenciers.org)



Jean-Marc LECOURT  
*Représentant  
du Président de l'UFS*



[www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)



Max BAUER  
*Président de la section  
horticole de la CR*

## COLLÈGE COMMERCIALISATION



[www.ffaf.fr](http://www.ffaf.fr)



Florent MOREAU  
*Président de la FFAF*



[www.jardineries-animaleries.org](http://www.jardineries-animaleries.org)



Benjamin DEJARDIN  
*Président  
des Jardineries et  
Animaleries de France*



Roland DE BOISSIEU  
*Président de la FGFP*



Stéphane FRISSON  
*Président de FLORALISA*



## COLLÈGE PAYSAGE



[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)



Laurent BIZOT  
*Président de l'UNEP*



[www.f-f-p.org](http://www.f-f-p.org)



Henri BAVA  
*Président de la FFP*

# ACCORD INTERPROFESSIONNEL

**VAL'HOR est reconnue par l'État depuis le 13 août 1998 comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. La reconnaissance des interprofessions est prévue par le Code rural (article L.632-2 et suivants) et depuis 2013 au niveau communautaire par le règlement n° 1308/2013 portant organisation commune des marchés (OCM unique).**

L'Interprofession est constituée des organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin.

En mars 2018, ces organisations ont conclu un nouvel accord interprofessionnel triennal permettant le financement des actions collectives pour trois exercices (1<sup>er</sup> juillet 2018 - 30 juin 2021). Cet accord a été étendu par un arrêté interministériel du 23 septembre 2018. Cette extension rend les mesures prévues par l'accord – la déclaration et le paiement de la cotisation – obligatoires pour toutes les entreprises des professions représentées au sein de l'Interprofession. Ainsi sont concernés tous les opérateurs qui exercent tout ou partie de leur activité dans le domaine de l'horticulture, de la fleuristerie ou du paysage : production, commercialisation, mise en œuvre accessoire ou occasionnelle de végétaux d'ornement (plantation, entretien, élagage, aménagement, utilisation...) et conception paysagère.

Le présent rapport d'activité rend compte des actions financées du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021.

Le nouvel accord interprofessionnel pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024 a fait l'objet de travaux en séminaires des Présidents dès le mois de septembre 2020. Plusieurs réunions en présentiel ou en visio ont permis d'aboutir à l'arrêt de l'accord interprofessionnel 2021-2024 en séance du Conseil d'administration du 26 février 2021 puis à son adoption en séance du Conseil d'administration du 15 avril 2021. La constitution du dossier de demande d'extension a été engagée avec notamment la publication, dès le 16 avril 2021 et jusqu'au 31 mai 2021, dans différents médias professionnels dudit accord afin d'en informer l'ensemble des acteurs de la filière. En application de la procédure prévue à l'article L.632-4 du Code rural et de la pêche maritime, à défaut d'opposition dans un délai d'un mois après cette publication, l'Interprofession est reconnue comme représentative de la filière et peut déposer une demande d'extension de l'accord interprofessionnel de financement. C'est ainsi que le 31 mai 2021, VAL'HOR a constaté, par voie d'huissier, l'absence de formulation d'opposition éligible et par là, sa représentativité. La procédure de demande d'extension a été alors engagée auprès du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

## CHIFFRES CLÉS

Négociations :

6 séminaires

3

séances  
du Conseil  
d'administration



*Signature de l'Accord interprofessionnel 2021-2024 par les Présidents des fédérations de VAL'HOR*

# COTISATIONS

Dans le respect de l'accord interprofessionnel, tous les professionnels du végétal sont appelés à cotiser.

VAL'HOR a chargé deux partenaires de la collecte de la cotisation :

- La CCMSA (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole) pour les collèges Production et Paysage.
- Intrum Corporate pour le collège Commercialisation et les paysagistes concepteurs.

## intrum

Intrum Corporate assure l'envoi et le traitement des déclarations d'activité pour le collège Commercialisation, pour les paysagistes concepteurs ainsi que pour les établissements des collèges Production et Paysage ne pouvant être appelés pour des raisons techniques par la CCMSA. Intrum Corporate effectue également l'envoi d'un courrier-facture vers les employeurs des collèges Production et Paysage relevant de la MSA, indiquant le montant à déclarer via la DSN (Déclaration Sociale Nominative). Le centre d'appel téléphonique ainsi que les contentieux sont assurés par Intrum.



Pour la cotisation 2020, appelée en 2021, le planning des appels à cotisation a repris, en grande partie, le rythme des années qui ont précédé la crise de la Covid-19. Seuls les délais entre les différentes relances pour le collège Commercialisation ont été allongés afin de tenir compte de la situation de confinement en avril, même si la plupart des établissements relevant de la cotisation VAL'HOR ont pu rester en activité. Le taux de collecte (avant recouvrement) s'établit ainsi pour les établissements appelés par Intrum à 80 % des dossiers au 30 juin 2021. Ce taux est en léger recul par rapport à la collecte effectuée en 2019 au titre de 2018. L'année 2019 collectée en 2020 ne pouvant servir de référence du fait de la crise sanitaire.

En ce qui concerne le recouvrement par voie judiciaire, une majorité de dossiers se règle à l'amiable entre VAL'HOR et les cotisants. À défaut d'accord, certains font l'objet d'un jugement par les tribunaux. Sur les trois dernières années, 98 % des jugements rendus ont été favorables à VAL'HOR. Ce taux reste stable depuis plusieurs années. Il est à noter que sur la période budgétaire 2020-2021, aucune procédure de recouvrement judiciaire n'a été effectuée, du fait de la difficulté à appréhender la situation des entreprises et d'avoir une vision de l'évolution de la situation sanitaire. Les dossiers judiciaires sont toujours traités par les avocats du réseau d'Intrum Corporate, le cabinet Racine restant un conseil et un appui en cas de nécessité.

### ➤ MA COTISATION SUR [VALHOR.FR](http://VALHOR.FR)

Toutes les informations relatives à la cotisation et notamment les **informations pratiques et le guide de déclaration de la cotisation dans la DSN** sont disponibles sur le site [valhor.fr](http://valhor.fr) dans la rubrique « ma cotisation ».

# BUDGET

## CONTRÔLE

Par obligation comme par souci de transparence, les comptes sont dressés par un cabinet d'expertise comptable et soumis à l'audit d'un commissaire aux comptes. L'Interprofession est soucieuse du respect des formes de la commande en pratiquant les appels d'offres et les mises en concurrence selon un guide de la commande.

En tant qu'Interprofession, l'activité de VAL'HOR est soumise régulièrement au contrôle général économique et financier de l'État. En outre, toute la gestion de l'Interprofession est soumise de droit au contrôle de la Cour des comptes.

## DES MOYENS EXCEPTIONNELS POUR LA CRISE

Au total, VAL'HOR a mobilisé 694 k€ de moyens exceptionnels pour la filière afin de faire face à la crise sanitaire depuis 2020.

Des dépenses à hauteur de 1 024 k€ : des études pour 358 k€, de la veille pour 20 k€, des actions stratégiques pour 276 k€ et des actions de communication pour 370 k€.

Des recettes à hauteur de 330 k€ avec une subvention de FranceAgriMer de 245 k€ et une participation de SEMAE pour soutien à la gestion de crise de 85 k€.

Par ailleurs, VAL'HOR avait répondu à un appel à projets avec des partenaires européens sur les fonds de l'Union européenne pour la promotion des produits agricoles. Le projet More green cities Europe porté par l'ENA (European Nurserystock Association) avec le partenariat de 13 organisations professionnelles nationales

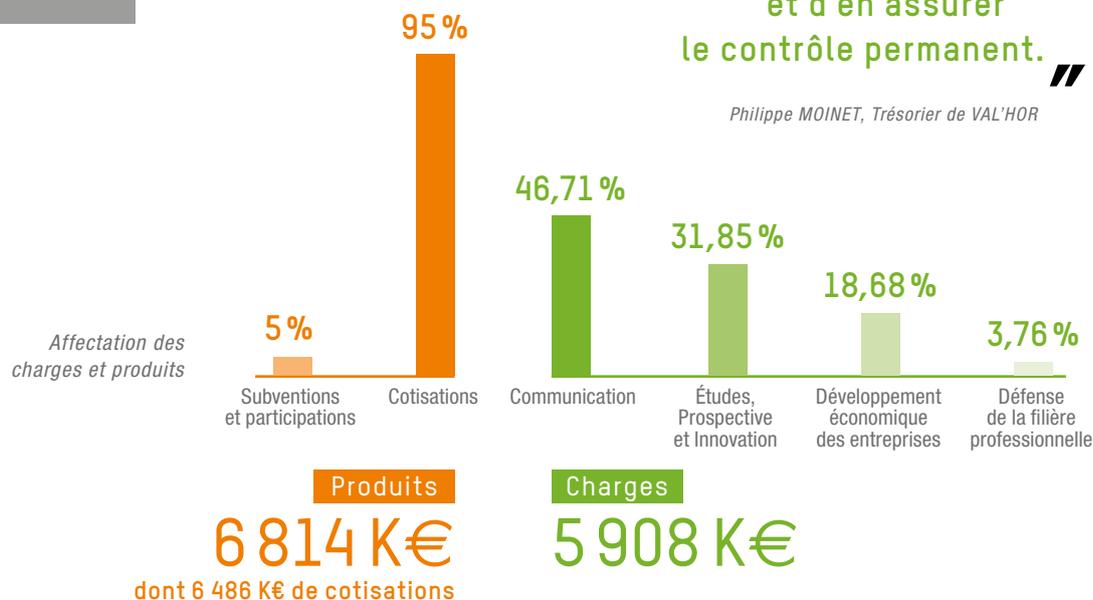
a été retenu. Ce programme est cofinancé à hauteur de 80 % des dépenses réalisées. À ce titre, VAL'HOR bénéficie via l'ENA d'un soutien financier maximum de 406 400 € HT sur les trois années du programme (2021-2023).

## UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE

Sur le plan des moyens engagés, la part des cotisations volontaires rendues obligatoires des professionnels de la filière compte pour plus de 95 % dans le budget global ; le reste est constitué des subventions obtenues auprès de FranceAgriMer et de participations.

**“ Nous disposons à VAL'HOR d'un processus de gestion rigoureux et fiable qui permet au Trésorier de bien remplir sa mission et d'en assurer le contrôle permanent. ”**

*Philippe MOINET, Trésorier de VAL'HOR*



Après l'Assemblée Générale annuelle, VAL'HOR publie ses comptes sur son site internet. Des annonces de cette publication paraissent dans la presse professionnelle (Fleurs de France, Jardineries, Espace Public et Paysage, En vert et avec vous, Le Lien Horticole, LSA, *fleurnews.net*, *jardinerie-animagerie-fleuriste.fr* et *secteurvert.com*), rendant compte de l'activité de l'année et mettant en valeur les principales actions financées et invitant les professionnels à se rendre sur le site internet de VAL'HOR. Il s'agit d'œuvrer à la transparence de la totalité des cotisations collectées.

# MOYENS HUMAINS DE FONCTIONNEMENT

Si le Conseil d'administration décide, le Bureau met en œuvre et l'Assemblée Générale contrôle; le suivi régulier des actions est assuré par les trois commissions opérationnelles : la commission Études, Prospective et Innovation, la commission Développement économique des entreprises et la commission Communication. Ces commissions, complètement transversales, s'appuient sur des groupes de travail par action.

Sur le plan fonctionnel, les membres de la commission Finances & financements s'assurent de la maîtrise budgétaire du plan d'actions tandis que la commission d'Appel d'Offres est saisie pour toute mise en compétition de prestataires.

La Délégation générale s'est étoffée grâce à la création d'un poste de chef de projet digital. Elle est désormais constituée de 10 collaborateurs permanents. Elle a vu au cours de l'année le départ de Mélie LAMBLIN et Romain MANCEAU et l'arrivée de Juliette HOURLIER, Responsable de la Communication, de Morgane MOËNNE, Cheffe de projet Innovation & Développement et donc d'Agnès DELMOTTE, Cheffe de projet Digital. La Délégation générale assure la mise en place et le suivi quotidien des actions décidées par le Conseil d'administration et prépare les travaux des groupes de travail, des commissions et des instances de gouvernance.

> + DE **100** BÉNÉVOLES  
PROFESSIONNELS  
DU VÉGÉTAL

> LES COLLABORATEURS  
DES ORGANISATIONS  
PROFESSIONNELLES

> LES **10** COLLABORATEURS  
PERMANENTS DE LA  
DÉLÉGATION GÉNÉRALE  
DE VAL'HOR



*Le Bureau de VAL'HOR, Assemblée Générale de VAL'HOR du 14 octobre 2020 en présentiel et distanciel*

## PROGRAMME D' ACTIONS

# ÉTUDES, PROSPECTIVE ET INNOVATION

La commission Études, Prospective et Innovation a pour mission de porter les attentes des professionnels de la filière en matière d'information et de les transformer en projets d'étude, de recherche et d'innovation pour les mettre à disposition des entreprises. Ces informations ont pour objectif d'aider les professionnels dans leurs décisions en leur permettant de mieux connaître le marché et les nouvelles solutions aux problématiques de santé du végétal, mais aussi de trouver de nouveaux débouchés, s'adapter à l'environnement de la filière (milieu urbain, enjeux environnementaux, santé et qualité de vie des citoyens) par des produits, services et méthodes de travail adaptés.

# 01



Caractériser les secteurs de la filière	20
Connaître le comportement des clients privés et publics	20
Suivre les tendances socio-économiques	22
Favoriser l'innovation dans la filière	22
Partager les résultats de la recherche et de l'innovation	24

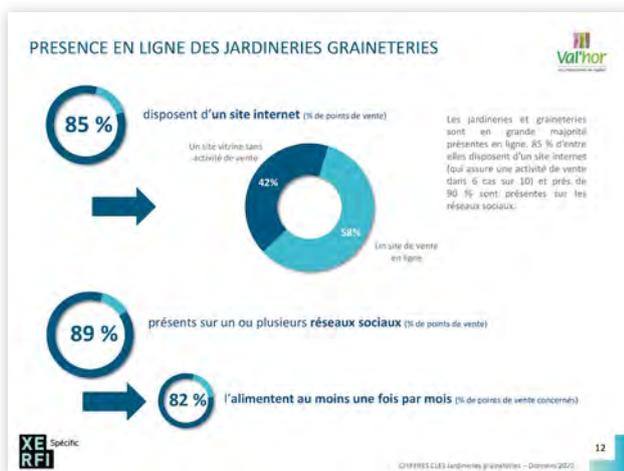




## CARACTÉRISER LES SECTEURS DE LA FILIÈRE

Alors que de nombreuses actions collectives menées par l'Interprofession s'adressent directement aux professionnels, il est essentiel de dénombrer les entreprises de la filière. Il convient également de mieux connaître leur profil pour distinguer leurs forces, faiblesses et mener des actions adaptées au développement de leurs activités. C'est dans ce contexte que VAL'HOR et ses fédérations professionnelles font régulièrement appel à des instituts d'études pour réaliser des enquêtes sur les différents secteurs de la filière auprès d'un échantillon d'entreprises national et représentatif.

En 2020-2021, dans le but d'actualiser les données de filière à partir d'un calendrier d'enquête relativement homogène, plusieurs études dénommées « chiffres clés » ont ainsi été conduites : chiffres clés des grossistes (étude soutenue par FranceAgriMer), chiffres clés de la fleuristerie, chiffres clés des jardinerie / graineteries, chiffres clés des entrepreneurs du paysage. Cette année, certaines enquêtes ont été enrichies de questions sur des thématiques en lien avec les enjeux actuels des entreprises : engagement écoresponsable, digitalisation, made in France.



Chiffres clés VAL'HOR des jardinerie / graineteries

## CONNAÎTRE LE COMPORTEMENT DES CLIENTS PRIVÉS ET PUBLICS

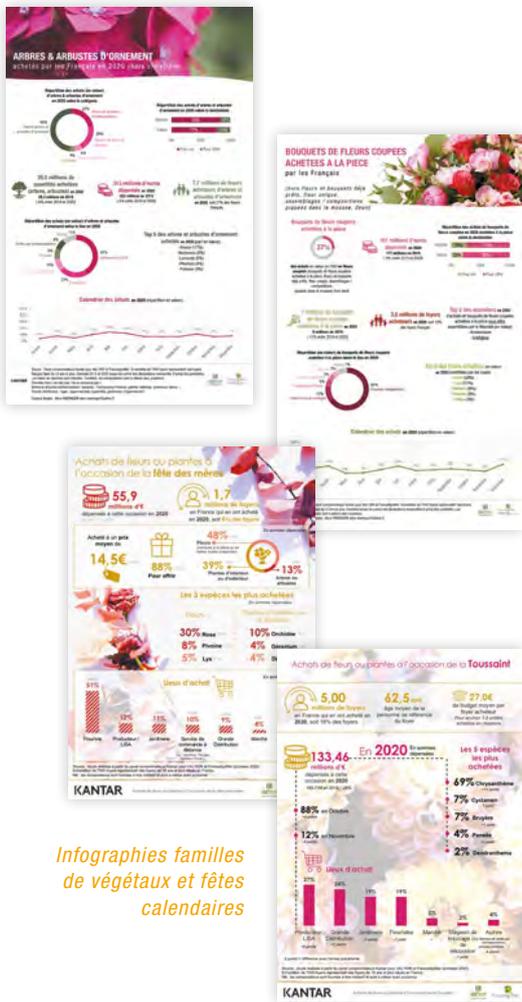
### PANEL CONSOMMATEURS EN VÉGÉTAUX

VAL'HOR a poursuivi la réalisation du panel consommateurs Kantar sur les achats de végétaux en cofinancement avec FranceAgriMer. Reposant sur une enquête mensuelle auprès de 7 000 foyers, cette étude a particulièrement été précieuse en 2020-2021 pour savoir dans quelle mesure la crise sanitaire avait influencé les catégories de produits achetés, les lieux d'achat fréquentés, la destination des achats (pour soi, pour offrir, pour le deuil) et bien sûr le calendrier des achats (avec les mesures de confinement et de déconfinement).

Cette grande étude a donné lieu à de nombreux supports, certains assez développés, d'autres plus synthétiques. L'objectif étant de valoriser régulièrement tout au long de l'année la richesse des résultats du panel consommateurs tout en permettant aux professionnels de la filière du végétal d'accéder rapidement à des informations ciblées : bilan complet des achats, infographies fêtes calendaires, infographies familles de végétaux...

“ Des informations  
essentielles pour  
être en phase avec  
l'attente sociétale. ”

François PAULY, Jardinerie  
et Animaleries de France.



Infographies familles de végétaux et fêtes calendaires

## ÉTUDE SUR LES SERVICES DE VENTE À DISTANCE ET LES PLANTATIONS D'AUTOMNE

Pour accompagner les actions collectives de communication d'automne et de gestion de crise, VAL'HOR et FranceAgriMer ont choisi de consacrer l'étude ad hoc bisannuelle réalisée par Kantar à l'exploration de deux thématiques. La première, portant sur le confinement et l'impact pour les acheteurs de végétaux, a mis en exergue l'intérêt des Français pour le drive, le retrait de commande, la livraison à domicile et le désir de continuer à profiter de ces services à l'avenir. La deuxième thématique s'est intéressée aux plantations d'automne. Les résultats montrent l'intérêt de faire preuve de pédagogie pour mieux faire connaître aux jardiniers amateurs les végétaux à planter à l'automne. Ils montrent aussi la dimension écologique à valoriser pour encourager les plantations d'automne.

## ÉTUDE USAGES ET ATTITUDES À L'ÉGARD DU VÉGÉTAL

Ces dernières années, les comportements des Français à l'égard des végétaux et de leurs espaces extérieurs ont beaucoup évolué (engouement pour les plantes vertes, sensibilité accrue aux végétaux français ou locaux, espaces de vie repensés suite au développement du télétravail...).

Pour mieux comprendre ces comportements et ainsi mieux répondre aux attentes des consommateurs, Kantar a réalisé fin 2020 / début 2021 pour VAL'HOR et FranceAgriMer une étude sur les Français et le végétal. Les résultats de cette enquête conduite auprès de 5 000 individus mettent en avant une place importante des végétaux dans la vie des Français et le très bon niveau de satisfaction des consommateurs en matière d'expérience d'achat dans les circuits spécialisés. L'étude souligne également des marges de progression / opportunités pour la filière à travers le désir des consommateurs de connaître davantage le végétal, une présence encore faible des végétaux sur le lieu de travail ou encore un savoir-faire des professionnels du paysage reconnu, mais des compétences à valoriser pour mettre en avant la valeur ajoutée qu'ils apportent dans la conception et l'entretien des espaces extérieurs.



Étude « Les Français et le végétal » par Kantar pour VAL'HOR et FranceAgriMer

### WEBINAIRE KANTAR

Le 19 mai 2021 s'est tenu le webinaire Kantar « Les Français et le végétal : enjeux et perspectives » organisé par VAL'HOR et FranceAgriMer auquel 250 personnes ont participé. Se déroulant en deux parties, ce webinaire a présenté les principaux résultats du bilan des achats 2020 des Français en végétaux issu du panel consommateurs puis les grands enseignements de l'étude « Les Français et le végétal ».



Webinaire Kantar Les Français et le végétal : enjeux et perspectives du 19 mai 2021 organisé par VAL'HOR et FranceAgriMer



## BAROMÈTRE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

En 2020-2021, la filière a continué de suivre l'activité des entreprises du paysage grâce au baromètre semestriel réalisé par Xerfi Spécific pour VAL'HOR et l'Unep auprès d'un échantillon d'entreprises du paysage. Ce baromètre a été particulièrement utile pour étudier la façon dont la crise sanitaire avait impacté l'activité paysagère dans les trois grands marchés – particuliers, entreprises privées et marchés publics – et les perspectives des professionnels du paysage pour les prochains mois.

## SUIVRE LES TENDANCES SOCIO-ÉCONOMIQUES

### NEWSLETTER EN QUÊTE DE VERT

Chaque jeudi, la newsletter En Quête de Vert informe les professionnels des données de marché, de tendances économiques, sociétales ou encore de résultats de travaux de recherche et d'innovation. Les articles sont rédigés à partir d'une veille sur la filière et son environnement.

La newsletter fait l'objet d'améliorations régulières sur le fond et la forme pour faciliter l'accès et l'appropriation des informations par les professionnels.

Désireuse d'être en phase avec la vision interprofessionnelle, En Quête de Vert cherche à s'adresser à l'ensemble des ressortissants de VAL'HOR et une attention particulière est portée à l'équilibre entre les sujets "production", "distribution" et "paysage" pour permettre à chaque professionnel de mieux connaître son environnement, mais aussi les enjeux et opportunités que représentent pour lui les autres maillons de la filière.

39 numéros ont été diffusés entre juillet 2020 et juin 2021.



## FAVORISER L'INNOVATION DANS LA FILIÈRE

En 2020-2021, l'Interprofession a soutenu 27 projets conduits par ASTREDHOR et Plante & Cité.

À titre d'exemple :

### PLANTE COUVRE-SOL COMME CONTRIBUTION AU CONTRÔLE DES ADVENTICES ET À LA PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ - ASTREDHOR

Face à l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires et aux attentes sociétales en matière de développement durable qui se sont renforcées avec la crise sanitaire, la filière du végétal doit adapter ses méthodes de production. En travaillant sur plusieurs projets sur ce thème, ASTREDHOR a développé une expertise dans les méthodes alternatives aux produits phytosanitaires selon différentes thématiques. Parmi celles-ci, les plantes couvre-sol pour contrôler les adventices et promouvoir la biodiversité.

Le projet a été réalisé de 2017 à 2019 et les résultats, diffusés en 2020, ont permis de mettre en évidence 3 espèces particulièrement intéressantes : la Camomille du Caucase (*Tripleurospermum caucasicum*), le Thym Cilié (*Thymus longicaulis*) et la Crucianelle (*Phuopsis stylosa*). Ces enseignements, présentés sous forme de fiches pratiques, permettent de disposer de plantes comme solutions alternatives à l'usage d'herbicide pour la gestion de certaines zones délicates comme les rangs de production ou les abords de parcelles.



Alternative au  
désherbage, Fiche  
usage : bordures  
intérieures des abris,  
ASTREDHOR  
Loire-Bretagne.

## INNOVATIONS COMMERCIALES PAR LE CONTRÔLE DU CALENDRIER DE FLORAISON EN PÉPINIÈRE ET FLEURS COUPÉES - ASTREDHOR

Depuis le début de la pandémie, les Français montrent un engouement sans précédent pour le végétal.

Il est important de répondre aux achats d'impulsion des consommateurs par une offre adaptée. ASTREDHOR, avec le soutien de VAL'HOR et de FranceAgriMer, a lancé en 2018 un projet d'expérimentation sur le contrôle du calendrier de floraison en pépinière et fleurs coupées.

Trois groupes de végétaux ont été étudiés : les arbustes à floraison printanière, les arbustes à floraison estivale et les plantes vivaces utilisées pour la fleur coupée.

Publiés en juin 2021, les travaux ont démontré la possibilité de maîtriser la floraison pour étaler la période de commercialisation de certains végétaux. Les techniques de forçage doivent être adaptées aux besoins de chaque espèce. Des fiches fleurs coupées et végétaux de pépinière ainsi que des posters présentent de façon synthétique les riches enseignements de ces travaux.

## EFFETS BÉNÉFIQUES DES ESPACES DE NATURE EN VILLE SUR LA SANTÉ DES CITOYENS - PLANTE & CITÉ

La crise sanitaire a renforcé l'importance de la présence de végétal dans le cadre de vie des citoyens, mais aussi l'intérêt d'identifier et de valoriser l'ensemble des bienfaits du végétal et des espaces végétalisés. Dans le cadre de son projet d'analyse de l'influence des espaces de nature en ville sur la santé, soutenu par VAL'HOR, l'Agence Nationale de la Recherche et Technologies et le Conseil International Biodiversité & Immobilier, Plante & Cité a publié en avril 2021 un recueil enrichi d'un décryptage des études internationales sur le sujet.

Analysant les grands enseignements et les outils de mesure employés dans ces travaux, Plante & Cité a conçu six fiches thématiques relatives aux effets des espaces de nature en ville sur la santé, notamment mentale : stress et anxiété, dépression, restauration de l'attention, déficit de nature, santé physique, santé sociale.

## GUIDE SUR LES REVÊTEMENTS PERMÉABLES EN PAYSAGE - PLANTE & CITÉ

La gestion de l'eau fait partie des enjeux qui interviennent dans l'activité des professionnels du paysage et devient de plus en plus stratégique avec le changement climatique.

Plante & Cité a publié en avril 2021 le guide « Revêtements perméables des aménagements urbains : Typologie et Caractéristiques techniques ». Ce mode de gestion de l'eau à la source permet non seulement d'infiltrer et de stocker temporairement l'eau sur place, mais également d'apporter des fonctions en termes de biodiversité, de déplacements et de rafraîchissement de l'air. Le guide, réalisé à partir d'un projet financé par VAL'HOR et l'Observatoire Français de la Biodiversité, compile, à travers différentes fiches, les connaissances disséminées sur le sujet et les enrichit des résultats d'une enquête sur les pratiques conduite auprès des professionnels du secteur.



Angers, Avenue Jeanne d'Arc



# PARTAGER LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

VAL'HOR soutient les travaux de recherche et d'innovation et veille à ce qu'ils soient portés à la connaissance du plus grand nombre de professionnels au travers de documents synthétiques, mais aussi de webinaires pour permettre une présentation plus opérationnelle des travaux aux professionnels dans toute la France.



Webinaire « Bilan 2020 - Perspectives 2021 »  
pour Plante & Cité, le 17 décembre 2020

Plante & Cité a organisé plusieurs webinaires, notamment le 17 décembre 2020 pour présenter les travaux 2020 et les sujets d'actualité en 2021, et en février 2021 : « Expériences de nature et santé mentale : qu'apprend-on de nouveau en France ? ».

ASTREDHOR a également mené des webinaires, dont un présentant les résultats des travaux sur le contrôle du calendrier de floraison en pépinière et fleurs coupées le 12 mars 2021.

PROJET FORCE VIV

INNOVATIONS COMMERCIALES PAR LA MAÎTRISE DU CALENDRIER DE FLORAISON

Effets de différents facteurs pour définir l'itinéraire de culture

- Effet du froid sur la floraison :
  - Amélioration de la précocité de la floraison

Statut	Semaine de floraison (à date précise avec le condition frigo + forçage)	Date de précocité de la floraison avec un condition frigo + forçage par rapport à une condition :	
		Culture extérieure	Culture avec forçage sans frigo
Mulédaphus	semaine 10 (04 avril)	8 semaines	4 semaines
Ulmumcapulus	semaine 12 (04 mars)	8 semaines	4 semaines
Geranium	semaine 12 (04 mars)	4 semaines	2 semaines

→ Effet flash floral : floraison groupée

Reunion Val'Hor - 12/03/2021

Webinaire ASTREDHOR pour VAL'HOR : présentation des résultats des travaux sur le contrôle du calendrier de floraison en pépinière et fleurs coupées, le 12 mars 2021



**ASTREDHOR** est l'Institut technique de l'horticulture, qualifié par l'État. Sa mission est de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de recherche et d'innovation pour améliorer les performances techniques, économiques et environnementales des entreprises de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. L'Institut, qui compte plus de 1 100 adhérents, s'appuie sur 10 stations d'expérimentation dans toutes les régions, pour proposer des services d'accompagnement et d'expertise aux entreprises de la filière.  
<https://www.astredhor.fr/>



**Plante & Cité** est le centre technique national traitant des problématiques liées aux espaces verts, au paysage et à la nature en ville. Sa mission est de réaliser des études, de mettre en œuvre des expérimentations appliquées et de délivrer des ressources scientifiques et techniques utiles aux professionnels du paysage et aux gestionnaires d'espaces verts.  
<https://www.plante-et-cite.fr/>

## LES RENCONTRES DU VÉGÉTAL

VAL'HOR est partenaire des Rencontres du Végétal, organisées tous les deux ans par Agrocampus Ouest Angers. Un événement qui rassemble 300 participants. L'édition 2021 a eu lieu en distanciel les 30 et 31 mars sur le thème de la transition agro-écologique : « Quelles ressources et comment les mobiliser pour la durabilité des entreprises et des territoires ? »

À revivre sur : <https://www.rencontres-du-vegetal.fr/>



## COLLOQUE SCIENTIFIQUE DE LA SNHF



Affiche de la série de webinaires SNHF  
« Santé des plantes : ressources naturelles  
et biologie contemporaine », novembre 2020.

Dans le cadre de l'Année internationale de la santé des végétaux, proclamée par l'ONU le 25 septembre 2020 à Paris, la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF) a organisé, en partenariat avec Agreenium et l'Académie d'Agriculture de France, et avec le soutien de VAL'HOR en novembre 2020 une série de 5 webinaires sur le thème « Santé des plantes : ressources naturelles et biologie contemporaine ». Les différents intervenants ont ainsi partagé leurs connaissances scientifiques sur la protection des cultures, les invasions liées au changement climatique, les relations agents pathogènes-plantes, et les ressources de la génétique.

À revoir sur :  
<https://www.snhf.org/tag/colloque-scientifique/>

## PROGRAMME D' ACTIONS

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES

La commission Développement économique des entreprises a pour mission de concevoir et de mettre à la disposition des professionnels du végétal des outils comme les signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine et de l'écoresponsabilité des entreprises et de leurs produits. Elle répond également à des problématiques organisationnelles, environnementales et sanitaires de la filière par la mise en œuvre de solutions opérationnelles. La commission promeut, au travers de concours et coupes, l'excellence des métiers du végétal et s'assure de la diffusion des actions interprofessionnelles auprès des ressortissants de VAL'HOR.

# 02



Développer les signes de reconnaissance	28
Aider à la résolution de sujets techniques par la création d'outils et de guides	32
Accompagner les entreprises dans l'approche commerciale de marchés spécifiques	35
Valoriser les métiers par l'excellence des savoir-faire professionnels	35
Communiquer à l'adresse des professionnels	37





## DÉVELOPPER LES SIGNES DE RECONNAISSANCE

### VAL'HOR soutient Excellence Végétale

- dans son rôle de gestion et de défense des signes interprofessionnels d'origine (Fleurs de France) et d'écoresponsabilité (Plante Bleue)
- dans son rôle d'organisme de gestion reconnu par l'INAO, pour le Label Rouge et l'IGP.

Ces signes sont de véritables atouts pour le développement des entreprises sur les marchés professionnels et/ou particuliers. Au sein d'Excellence Végétale, ils sont pilotés par des sections composées de professionnels de la filière, producteurs et distributeurs.



## LABEL ROUGE

Afin d'apporter aux consommateurs des garanties de qualité supérieure des végétaux, VAL'HOR soutient le développement du Label Rouge par Excellence Végétale. Plusieurs produits sont d'ores et déjà disponibles sur le marché : dahlias, géraniums, rosiers, sapin de Noël et gazon.

2020 aura été l'année du dépôt officiel du premier cahier des charges en arbres fruitiers Label Rouge, avec une homologation attendue au courant de l'automne 2021.

### CHIFFRES CLÉS

Label Rouge au 30/06/2021

146 producteurs engagés

5 produits concernés



Plantation des vergers Label Rouge à Chaumont-sur-Loire le 1<sup>er</sup> octobre 2020

De gauche à droite : Patrick CHASSAGNE, Pierre DE PREMARE, Michel NICOU, Pierre OGÉREAU, Thibaut SAINT ROMAS, Arnaud CROSNIER, Mikaël MERCIER, Eric REDURON.

Les travaux se poursuivent au sein de sections spécifiques à chaque produit pour construire les cahiers des charges de nouveaux Label Rouge qui devraient ainsi voir le jour d'ici 2022 : plants potagers, plants aromatiques (et à plus long terme : les plantes acidophiles et les petits fruits).

En tant qu'Organisme de défense et de gestion pour les végétaux bénéficiant d'une habilitation Label Rouge, Excellence Végétale a développé des supports de communication à destination du grand public afin d'assurer la promotion des produits Label Rouge de la filière horticole. Le kit de communication peut être commandé ici : <https://www.qualite-plantes.org/espace-documents-pro.html>

## LES MISSIONS D'UN ODG

L'Organisme de défense et de gestion élabore le cahier des charges du produit à reconnaître (spécificité du produit, aire de production pour les produits AOC, AOP et IGP, règles de production, de transformation et éventuellement de conditionnement et d'étiquetage) et contribue à sa mise en œuvre.

Il désigne un organisme, agréé par l'INAO, pour réaliser le contrôle du cahier des charges et émet un avis sur le plan de contrôle ou d'inspection élaboré avec l'organisme de contrôle.

Il participe aux actions de défense et de protection du nom, du produit et du terroir, aux actions de valorisation du produit ainsi qu'à la connaissance économique du secteur (informations sur les volumes produits, nombre d'opérateurs par catégorie, moyens de production, valorisation des produits et débouchés...).



Affiche Label Rouge disponible dans le kit de communication

Malgré la crise sanitaire, deux jurys Label Rouge ont pu être mis en place tout au long de l'été 2020 à Terra Botanica pour les plants potagers et les géraniums. Avec 200 participants pour le premier et plus de 300 pour le second, ils ont toute leur pertinence. Ils ont également été l'occasion de promouvoir le Label Rouge pour les végétaux auprès du grand public (le taux de notoriété pour les plantes est de 35 % contre 95 % pour les produits Label Rouge alimentaires<sup>(2)</sup>).

(2) Sources : sondage Excellence Végétale 2019 et enquête Kantar Worldpanel 2017.

Excellence  
Végétale



## UNE PREMIÈRE EN HORTICULTURE : VERS L'IGP SAPIN DE NOËL DU MORVAN !

L'Indication Géographique Protégée (IGP) protège officiellement la dénomination géographique d'un produit agricole :

- originaire d'une zone de production identifiée ;
- dont au moins une étape de production est réalisée sur cette zone ;
- dont la qualité ou la réputation est liée à cette origine géographique.

**Excellence Végétale accompagne les entreprises dans la préparation des demandes d'IGP qui peuvent être un vrai moyen de se démarquer face à la concurrence étrangère.**

En octobre 2020, l'association a ainsi déposé auprès de l'INAO le premier cahier des charges IGP horticole, concernant le sapin de Noël du Morvan, avec l'Association Française du Sapin de Noël Naturel (AFSNN) et la Communauté de communes du Morvan. Le processus de reconnaissance d'une IGP, plus long et plus complexe que celui du Label Rouge, laisse espérer une reconnaissance fin 2022.



Parcelle de sapins de Noël Nordmann dans le Morvan



Excellence  
Végétale



## FLEURS DE FRANCE

**Fleurs de France est la signature qui valorise les produits des entreprises françaises de l'horticulture et des pépinières auprès des consommateurs.** Alors que ceux-ci sont de plus en plus attentifs à l'origine des biens qu'ils achètent, Fleurs de France apporte une réponse à cette préoccupation.

Fleurs de France véhicule également le message d'une production écoresponsable ou de qualité puisque les entreprises de production, pour bénéficier de cette marque, doivent être engagées dans une démarche environnementale ou de qualité reconnue (certification environnementale Plante

Bleue, MPS, Agriculture biologique, Label Rouge, Charte Qualité Fleurs). Ainsi, de plus en plus d'opérateurs de la filière s'engagent dans la démarche Fleurs de France et valorisent l'origine française des végétaux auprès de leurs clients et prospects. Pour les accompagner dans cette démarche, Excellence Végétale propose des kits de communication accessibles aux entreprises engagées : <https://www.qualite-plantes.org/espace-documents-pro.html>.



## FLEURS DE FRANCE

# 66%

des Français sont sensibles à l'origine des végétaux qu'ils achètent

# 76%

privilégient ceux d'origine française

D'après une enquête posée début 2020 dans le cadre du panel consommateurs Kantar pour VAL'HOR et FranceAgriMer.

## CHIFFRES CLÉS

# 1 681

entreprises engagées  
au 30 juin 2021

dont

# 513

producteurs

# 75

grossistes

# 755

entreprises  
de distribution

(512 jardineries, 242 détaillants non spécialisés, 1 commerce sans point de vente)

# 338

fleuristes



Affiche Fleurs de France disponible dans le kit de communication

“ L'achat de végétaux Fleurs de France est synonyme de soutien à la filière végétale française qui œuvre dans une démarche de qualité reconnue et de respect des enjeux d'écoresponsabilité. Pour Excellence Végétale, notre projet prioritaire est de rassembler tous les acteurs de la filière végétale ornementale autour de ce label et de mieux le faire connaître aux consommateurs. ”

Michel NICOU, Hortival Diffusion,  
Président d'Excellence Végétale

## PLANTE BLEUE

La certification environnementale et sociale Plante Bleue est le signe de reconnaissance français d'une production respectueuse de l'environnement. Mise en place sous l'égide de VAL'HOR, cette certification est reconnue par le ministère en charge de l'agriculture et permet à son niveau le plus exigeant (Plante Bleue niveau 3) l'utilisation de la mention « Haute Valeur Environnementale » (HVE) comme pour les autres champs du domaine agricole.

Depuis décembre 2020, Excellence Végétale représente la filière horticole au sein du Conseil d'administration de l'Association nationale pour le développement de la certification HVE, et contribue aux travaux et réflexions collectives aux côtés des autres filières agricoles. C'est un gage de reconnaissance des spécificités de la filière, mais également une marque de son dynamisme.

La collaboration active de VAL'HOR, MPS France et Excellence Végétale permet la mise en place simplifiée de la traçabilité, d'un cahier d'enregistrement des traitements phytosanitaires et du suivi des consommations énergétiques. Le nouvel outil MPS mis à disposition des producteurs début 2021 permet de calculer les indicateurs d'usage requis par le niveau HVE. Les partenaires s'attachent également à la réalisation d'audits combinés entre les deux schémas de certification Plante Bleue et MPS.

La certification HVE (Plante Bleue niveau 3) fait bénéficier l'entreprise agricole d'un crédit d'impôt de 2 500 € et exempte les producteurs de l'obligation du conseil stratégique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.



“ Nous ne pouvons pas nous contenter d'un discours sur nos bonnes pratiques, elles doivent s'appuyer sur une certification crédible comme Plante Bleue/HVE. Il faut donc d'abord s'engager dans l'outil fiable à notre disposition : HVE, appuyé sur un système d'enregistrement des consommations apporté par MPS et continuer à agir pour assurer la communication de ce label au niveau national. ”

Pierre de PREMARE, pépiniériste,  
Président de la Section Plante Bleue d'Excellence Végétale  
et Président de MPS-France



## AIDER À LA RÉOLUTION DE SUJETS TECHNIQUES PAR LA CRÉATION D'OUTILS ET DE GUIDES

### POTS HORTICOLES : ÉCOCONCEPTION ET RECYCLAGE DES POTS USAGÉS

Consciente que les messages portés par l'Interprofession sur les bienfaits du végétal doivent nécessairement s'accompagner de démarches vertueuses au sein de la filière, VAL'HOR s'est engagée depuis 2018 dans une réflexion sur la conception, l'usage et le devenir des plastiques en horticulture, particulièrement des pots et des plaques. Cette attitude volontaire de la filière végétale est motivée par la volonté de répondre aux attentes des consommateurs pour des produits plus « verts », produits durablement et sans plastique, et d'anticiper les évolutions réglementaires.

Le projet est porté par un comité de pilotage interprofessionnel qui s'appuie sur l'expertise de deux cabinets spécialisés en développement durable et en stratégie public-privé. En septembre 2020, le Conseil d'administration de VAL'HOR a validé la stratégie et le plan d'actions à mettre en œuvre pour trouver les solutions adaptées tant d'un point de vue environnemental que d'un point de vue économique pour les opérateurs de la filière.

Cette stratégie vise à créer une filière de recyclage avec un ou plusieurs partenaires pour les pots horticoles plastiques usagés professionnels et ceux destinés aux particuliers.

Le plan d'actions quant à lui s'articule autour des chantiers suivants :

- Travailler sur l'écoconception afin de réduire l'usage du plastique et d'agir sur l'usage du pot ;
- Recycler les pots professionnels en mettant en place une filière de collecte et de recyclage pour les pots des horticulteurs, pépiniéristes, grossistes et entreprises du paysage avec A.D.I.VALOR, l'éco-organisme volontaire de la filière des produits de l'agrofourmiture ;
- Préparer à terme, avec des partenaires, le recyclage des pots ménagers en envisageant la mise en place d'une filière de collecte et de recyclage pour les pots vendus par les fleuristes, jardineries et libres-services agricoles à l'aide notamment d'un dispositif de massification dans les points de vente ;
- Promouvoir la démarche volontaire de VAL'HOR par des messages et actions de communication auprès des professionnels, du grand public, des partenaires de l'Interprofession et des institutions.



“ Diminuer le plastique, s'en passer totalement, trouver des alternatives : l'enjeu de notre filière du végétal est bien celui-là. VAL'HOR s'est donnée les moyens de trouver toutes les solutions possibles pour s'organiser, se structurer, innover pour faire face à cet enjeu environnemental majeur. La filière a beaucoup d'atouts, des solutions possibles et des solutions à inventer. L'enjeu sera aussi de savoir communiquer et faire adhérer tous les professionnels vers des solutions collectives partagées. ”

Mikaël MERCIER, Pépiniériste,  
Président de VAL'HOR



## CODE DE CONDUITE DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Afin de montrer leur souhait d'exercer leurs métiers dans le cadre d'une activité durable, les professionnels de la filière, sous l'égide de VAL'HOR, se sont dotés depuis 2015 d'un Code de conduite pour réguler de manière volontaire les espèces envahissantes les plus problématiques.

# 430

entreprises engagées

Le Code de conduite, accessible sur [codeplantesenvahissantes.fr](http://codeplantesenvahissantes.fr), intègre l'ensemble des plantes interdites par les réglementations européennes et nationales dans une « liste de consensus » soumise à restriction totale et va même au-delà, en proposant également une « liste des plantes soumises à recommandations » qui encadre les zones dans lesquelles certaines espèces peuvent être produites et commercialisées. Le contenu du Code de conduite professionnel est évolutif et s'enrichit progressivement avec l'étude et l'inscription de nouvelles plantes.

VAL'HOR représente la filière auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour tout ce qui a trait à l'évolution de la réglementation nationale.

L'Interprofession et ses fédérations ont été auditionnées par la mission d'information parlementaire sur la prolifération des plantes invasives et les moyens pour endiguer cette situation le 6 mai 2021. Une contribution écrite de la filière a été transmise aux rapporteurs à l'issue de la table ronde.

“ Notre filière, active et engagée depuis de nombreuses années, innovante sur le sujet des espèces exotiques envahissantes, se doit de poursuivre ses actions menées pour la protection de notre outil de travail qu'est le végétal. ”

Fabienne CASANABE,  
Présidente de la commission Qualité Sécurité  
Environnement, Unep - Les Entreprises du Paysage



Les “griffes de sorcière” *Carpobrotus edulis* font partie des plantes soumises à recommandations et ne doivent pas être utilisées ou prescrites à moins de 20 km du littoral.



## VEILLE SUR LES THÉMATIQUES SANITAIRES

**VAL'HOR suit l'évolution des dossiers réglementaires sur les questions sanitaires pour y défendre les intérêts des professionnels de la filière.**

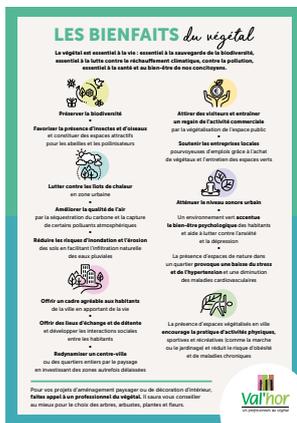
En lien avec la Direction générale de l'alimentation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, il s'agit notamment des problématiques liées à l'émergence des maladies et ravageurs – tels que la bactérie *Xylella fastidiosa* ou le *Plum pox*, virus responsable de la sharka sur les Prunus – au déploiement de la nouvelle réglementation européenne sur la protection des végétaux et à l'évolution du dispositif des passeports phytosanitaires.

Il s'agit également de l'information au consommateur sur les végétaux découlant de l'arrêté interministériel du 4 septembre 2020 relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine, arrêté d'application de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé dite « loi Santé ». Un guide de mise en œuvre à destination des professionnels et des outils « clé en main » ont été proposés aux ressortissants de l'Interprofession pour faciliter l'application de cette nouvelle réglementation au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

VAL'HOR joue son rôle en aidant les professionnels de la filière à être en règle, en partageant les informations et outils nécessaires, tout en défendant une application réaliste de la loi Santé, grâce à de nombreux échanges interprofessionnels et à la discussion et concertation avec les pouvoirs publics, notamment le ministère de la Santé.



Guide Loi Santé VAL'HOR, juin 2021



## FLORISCOPE

## APPLICATION POUR CONNAÎTRE, CHOISIR ET TROUVER DES PLANTES POUR LES JARDINS ET ESPACES VERTS : FLORISCOPE

**Le plus grand référentiel de plantes cultivées en France, développé par Plante & Cité avec le soutien de VAL'HOR.**

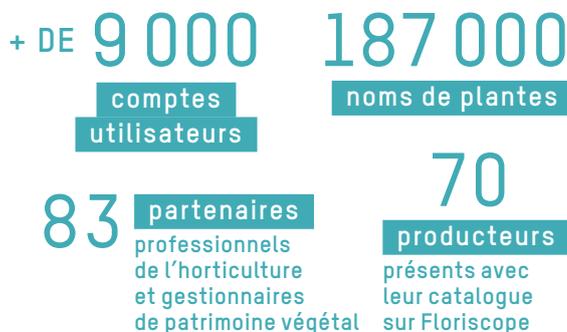
### Évolutions en 2020/2021 :

Le référentiel de végétaux Floriscope, dont les contenus sont progressivement améliorés et enrichis, permet aux professionnels de consulter plus de 187 000 noms de plantes cultivées et 52 000 images, et également des données descriptives pour plus de 10 000 plantes présentes dans l'offre des producteurs français. Il est possible pour chaque utilisateur de constituer ses listes de végétaux ou de consulter la cinquantaine de listes thématiques que propose l'application web et mobile pour se former, s'informer et s'inspirer.



*Floriscope s'enrichit prochainement de nouveaux critères descriptifs (rusticité, texture du sol, milieux)*

Depuis l'été 2020, Floriscope valorise aussi les démarches de qualité et d'origine (Plante Bleue, Label Rouge, Fleurs de France) de ses partenaires sur leurs catalogues, en partenariat avec Excellence Végétale.



<https://www.floriscope.io/>

Application mobile à télécharger gratuitement sur les stores. Suivez la vie du projet sur le blog : <https://blog.floriscope.io/>

# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS L'APPROCHE COMMERCIALE DE MARCHÉS SPÉCIFIQUES

## LOGISTIQUE

Fin 2018, le sujet de la logistique a été identifié par l'Interprofession comme une thématique prioritaire et stratégique pour garantir la compétitivité de la filière horticole ornementale française. Un groupe de travail dédié, composé d'une trentaine de représentants des familles professionnelles membres de VAL'HOR, a été créé en 2019 pour réfléchir aux actions à mener et à prioriser pour gagner en efficacité et réduire les coûts liés au stockage, au transport et à la commercialisation des végétaux. L'animation de ce groupe de travail dynamique a été confiée à un bureau d'études expert en logistique.

Les travaux se sont poursuivis en 2020 et début 2021 en dépit de la crise sanitaire. Des réunions régulières en visioconférence ont permis la rédaction d'un guide et d'une synthèse très opérationnelle qui peuvent être utilisés dans les entreprises. Ce premier ouvrage consensuel est articulé autour de quatre chapitres : le traitement d'une commande client, le transport, les flux d'emballages et la facturation. Il propose également des perspectives collectives d'amélioration qui constituent le socle commun pour la poursuite de la réflexion au sein de VAL'HOR.



Téléchargez le guide et la synthèse sur le site [valhor.fr](http://valhor.fr), rubrique Labels & outils / Bonnes pratiques logistiques.

*Guide des bonnes pratiques logistiques*

## EXPORT SALON INTERNATIONAL IPM ESSEN

L'édition 2021 du Salon international IPM Essen a été annulée. La prochaine édition se tiendra du 25 au 28 janvier 2022. VAL'HOR y développera un stand France collectif où exposeront une vingtaine de producteurs français.

## VALORISER LES MÉTIERS PAR L'EXCELLENCE DES SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNELS

Les professionnels réunis au sein de VAL'HOR souhaitent plus que jamais valoriser l'excellence des métiers et mettre en avant les savoir-faire professionnels français.

Depuis de nombreuses années, VAL'HOR soutient financièrement l'organisation de concours : MAF fleuristes, MAF jardiniers paysagistes, MOF fleuristes, Coupe de France des fleuristes, Oscar des jeunes fleuristes, Olympiades des métiers (Art floral, Horticulture, Jardinier paysagiste), Carré des jardiniers (Jardinier paysagiste).

Les objectifs interprofessionnels en matière de valorisation des métiers à travers ces événements sont les suivants :

- **Permettre une résonance de ces événements auprès d'une cible principale, le grand public, et d'une cible secondaire, les professionnels de la filière ;**
- **Assurer que les lauréats portent le métier « tout au long de l'année » en s'appuyant sur des titres bénéficiant d'une notoriété (« stars », ambassadeurs...)** ;
- **Faire passer des messages à travers des portraits de lauréats : expertise, passion, dynamisme, savoir-faire.**



## CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : L'EXCELLENCE EN BOTANIQUE

Afin de traiter la question de la valorisation des compétences en botanique, si importante pour la filière, VAL'HOR soutient les sélections régionales du concours national de reconnaissance des végétaux et organise tous les deux ans une finale nationale en partenariat avec la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

La crise sanitaire de la COVID-19 a empêché la tenue des concours régionaux en 2020 et complexifié l'organisation des sélections régionales au 1<sup>er</sup> semestre 2021 : pour la première fois dans l'histoire du concours, six épreuves de reconnaissance de végétaux ont dû se tenir en distanciel et trois établissements de formation ont décidé de reporter leur événement à la rentrée scolaire 2021-2022.

Malgré ces difficultés, au 30 juin 2021, **plus de 400 jeunes** en formation en aménagements paysagers, en productions horticoles et en commerce s'étaient mesurés lors de **9 concours régionaux** organisés par des établissements de formation en horticulture et paysage. Les candidats arrivés premiers de leur catégorie dans chaque région participeront à la finale nationale qui se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2021 à Lyon dans le cadre du salon Paysalia.



*Les lauréats du Concours régional de reconnaissance des végétaux d'Île-de-France lors de la remise des Prix à l'École du Breuil le 29 mai 2021*

“ Ce concours participe à la culture du vivant. Il contribue à sensibiliser les apprenants à l'importance de l'identification du végétal et de la connaissance de ses spécificités, à valoriser leur investissement dans leur formation et à encourager l'excellence. ”

*Jean Pierre FARINEAU, Entrepreneur du paysage et administrateur de l'Unep-Les entreprises du paysage, Vice-Président du Jury du Concours National de Reconnaissance des Végétaux*



## TEPIK

Le projet TEPIK “Test of Plants for International Knowledge” a pour objet la création d'outils numériques d'autoformation et d'évaluation en reconnaissance et connaissance des végétaux. A l'instar du TOEIC pour l'anglais, il permettra aux candidats de valider et d'attester d'un niveau de compétence, notamment auprès d'un employeur. Ce projet collectif, structuré autour d'Agrocampus Ouest, se veut pour et construit avec les professionnels et les établissements de formation du domaine de l'horticulture, via des groupes de travail et un comité de pilotage institutionnel auquel participe VAL'HOR.

## COUPE DE FRANCE DES FLEURISTES

VAL'HOR apporte un soutien financier à l'ANFF pour l'organisation de la finale nationale de la Coupe de France des Fleuristes qui permet de distinguer chaque année le « Champion de France des Fleuristes ». En 2020, la finale nationale, organisée par l'Association Nationale des Festivités Florales, a eu lieu à nouveau à Tours, dans le cadre du salon Novafleur du 4 au 5 octobre et en présence de M. GRISET, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises.



De gauche à droite : Sylvia DAVOT, Fanny PROVOST (Championne de France 2020) et Gaëtan JACQUET lauréats de la Coupe de France des Fleuristes.  
Au premier plan : Clémence BOTINO, Miss France 2020.



## COMMUNIQUER À L'ADRESSE DES PROFESSIONNELS

### REFONTE DE L'ÉCOSYSTÈME DIGITAL

Dès 2020, VAL'HOR a lancé une mise en concurrence pour la refonte de son écosystème digital, avec pour objectif principal de simplifier la cartographie existante et proposer une solution omnicanale, centrée sur les professionnels de la filière. Ce chantier d'envergure, mené sur trois ans, concerne de nombreux sites internet et réseaux sociaux qu'il s'agit de rationaliser et de réorganiser pour renforcer la présence digitale et gagner en cohérence vers l'ensemble de nos cibles.

### SITE INTERNET ET LETTRES D'INFORMATION

Au-delà d'une présentation du rôle, des missions et du fonctionnement de l'Interprofession, le site *valhor.fr* met en lumière les actions menées pour permettre aux professionnels du végétal d'exercer et de développer leur activité.

Cœur de l'écosystème web, le site internet *valhor.fr* est en pleine refonte cette année afin de proposer aux ressortissants de VAL'HOR un accès simplifié, modernisé et plus intuitif à toutes les informations utiles. Une nouvelle version du site, prévue pour le début de l'année 2022, inclura notamment un espace dédié aux professionnels du végétal.

En parallèle, des newsletters sont envoyées régulièrement aux professionnels du végétal et à nos partenaires pour les informer des actualités socio-économiques et de l'activité interprofessionnelle : Flash Info, En Quête de Vert et la lettre Cité Verte.





## FLASH INFO

Envoyée à plus de 26 000 contacts, la Flash Info est diffusée par mail, sous un format court, de façon inopinée afin de permettre aux professionnels de s'appropriier plus efficacement les informations et autres outils qui leur sont destinés. À cela s'ajoutent des e-mailings spécifiques visant à porter l'attention des destinataires sur une action en particulier : partenariat La Fine Fleur, Semaine des Fleurs pour les abeilles...

Tout professionnel de la filière peut recevoir par ailleurs les newsletters de l'Interprofession en s'abonnant via le site internet de VAL'HOR (espace « Rester informé » situé en page d'accueil à droite).

**CHIFFRES CLÉS**  
Site Internet 2020-2021

**51 700** visites

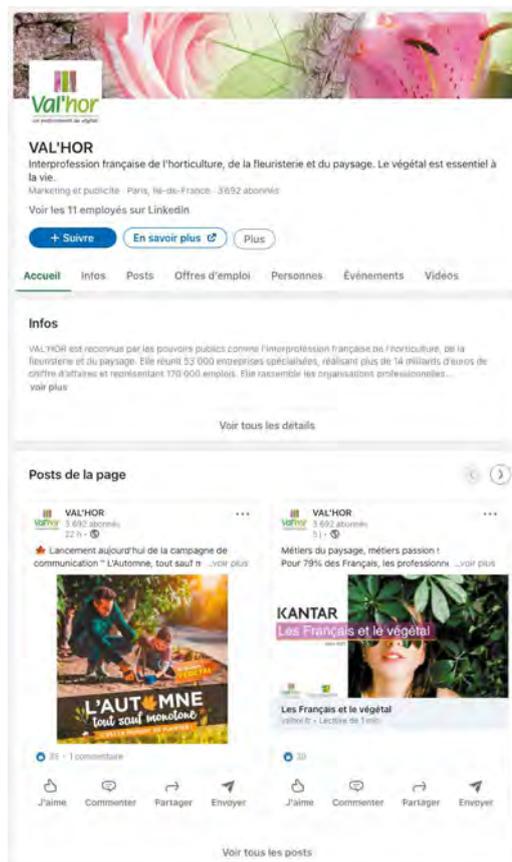
+30 % par rapport  
à la période 2019-2020

## COMPTE TWITTER

VAL'HOR fait connaître en temps réel les actions collectives au bénéfice des professionnels du végétal et sensibilise les décideurs aux enjeux de la filière, à raison de deux tweets en moyenne par jour. La communauté @val\_hor n'a de cesse de se développer et compte les acteurs incontournables de l'horticulture, de la fleuristerie, du jardin et du paysage.

## COMPTE LINKEDIN

Afin d'accroître la notoriété de la filière du végétal, de promouvoir ses métiers, ses actions et les services rendus par les acteurs du végétal, le compte @VAL\_HOR permet d'établir un échange entre les professionnels et constituer une communauté autour des enjeux de la filière.



Page LinkedIn de VAL'HOR

## LES RELATIONS AVEC LA PRESSE PROFESSIONNELLE

VAL'HOR cultive une relation de confiance avec les journalistes de la presse professionnelle afin de partager les informations sur les sujets et événements majeurs de la filière. Conférences de presse, entretiens avec les institutions, mise en valeur des métiers du végétal, actions et études menées, présence sur les salons ; la presse professionnelle constitue le relais indispensable auprès de ses lecteurs et des entreprises afin de les informer et les mobiliser sur les temps forts de leur actualité.

L'Interprofession est par ailleurs partenaire et membre de l'Association des Journalistes du Jardin et de l'Horticulture.



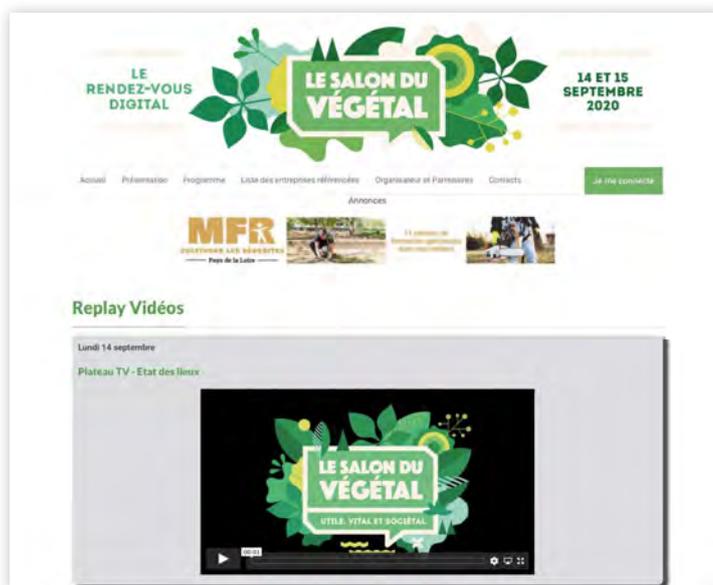
Conférence de presse pour "La Fine Fleur" avec l'actrice Catherine FROT, au parc de Bagatelle, le 17 juin 2021

## LES SALONS ET ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS

L'Interprofession participe aux principaux salons ou événements professionnels de la filière pour aller à la rencontre des producteurs, fleuristes, distributeurs, entreprises du paysage ou paysagistes concepteurs et échanger sur les actions collectives conduites.

Sur la période du rapport d'activité, nombreux ont été les événements physiques annulés. VAL'HOR a maintenu les contacts avec les organisateurs afin de préparer les futures éditions (Salon du Végétal, Paysalia, Novafleur, FlorEvent).

VAL'HOR a participé à deux événements dématérialisés – Le Rendez-vous digital du Salon du Végétal (les 14 et 15 septembre 2020) et la remise des Graines d'Or (1<sup>er</sup> décembre 2020) – ainsi qu'aux Assemblées générales de fédérations membres.



Salon du végétal digital en septembre 2020

## PROGRAMME D' ACTIONS

# COMMUNICATION COLLECTIVE

La stratégie de communication collective a pour mission de développer les marchés, celui du particulier comme celui des commanditaires, qu'ils soient publics ou privés.

Le fil rouge : le végétal est essentiel à la vie !

Dans la sphère privée ou publique, il n'est plus à démontrer que le végétal procure de nombreux bienfaits et contribue à répondre aux défis majeurs qu'il nous faut relever ensemble. Pour le marché du particulier, l'objectif est de donner envie de consommer du végétal en tous lieux et rendre nécessaire le recours aux prestations des professionnels, de fidéliser les consommateurs au moyen de partenariats médias, des relations presse régulières, et d'autres opérations de communication.

Pour le marché des commanditaires, il s'agit de susciter le recours aux produits et services des professionnels de la filière, en valorisant les réalisations paysagères exemplaires et en donnant des arguments économiques, sociaux et environnementaux pour que des projets de paysage voient le jour.

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire a déclenché et accéléré des tendances de fond qui ont notamment révélé la place centrale du végétal dans nos sociétés, à tous les niveaux. La communication collective menée par l'Interprofession s'attache, plus que jamais, à contribuer aux grands défis sociétaux et environnementaux du monde d'aujourd'hui et de demain.

# 03



Donner envie de végétal toute l'année au particulier 42

Promouvoir le végétal en réponse aux attentes sociétales & environnementales par des opérations événementielles 46

S'adresser aux donneurs d'ordre pour ancrer le réflexe végétal dans les prises de décisions 48

Valoriser les réalisations paysagères exemplaires en récompensant les commanditaires 52

Accroître la légitimité et la notoriété de la filière par des relations avec les journalistes et les influenceurs 55





# DONNER ENVIE DE VÉGÉTAL TOUTE L'ANNÉE AU PARTICULIER



## MISSION : VÉGÉTAL

Le programme court *Mission : Végétal* a été diffusé via un dispositif multicanal sur les chaînes du groupe M6 (de septembre à décembre 2020), ses différentes plateformes digitales 6play/M6 et ses réseaux sociaux (toute l'année), ainsi qu'à travers un large écosystème digital dédié (site missionvegetal.fr et réseaux sociaux), pour offrir une expérience globale et inspirer les téléspectateurs et internautes. Des formats innovants mobiles et tablettes sur 6play ont notamment permis de générer un trafic important vers les vidéos pour donner envie de végétal.

Cette année, les épisodes ont été rediffusés, à l'exception de l'épisode inédit intitulé « Obtention rose Stéphane PLAZA » relayé en digital à l'occasion de la Saint-Valentin. Ces épisodes rythmés et adaptés à chaque saison et leurs déclinaisons digitales (story, bandeaux, jeux...) ont également été diffusés sur le site internet et l'ensemble des réseaux sociaux Mission : Végétal - YouTube, Facebook, Instagram, Pinterest - qui voient croître leurs communautés d'année en année.

En parallèle et pour soutenir les différents temps forts de l'année 2020-2021, un plan média digital a été mis en œuvre avec 6play lors des fêtes de fin d'année, de la Saint-Valentin, de la fête des grands-mères et de la Semaine des fleurs pour les abeilles.



### CHIFFRES CLÉS

Sur M6, Téva et W9  
de septembre  
à décembre 2020 :

**86** diffusions

**67** millions

de contacts TV 25-49 ans

Sur les plateformes  
digitales 6play

près de **502 000**

vidéos vues sur 6play

près de **130 000**

fans sur Facebook

## UNE COMMUNICATION DÉDIÉE VERS LES PROFESSIONNELS À CHAQUE TEMPS FORT DE L'ANNÉE

Automne, Fête des grands-mères, Semaine des fleurs pour les abeilles : chaque professionnel a disposé de kits de communication, via l'envoi de newsletters Flash Info ou En Quête de Vert, pour relayer les opérations mises en place, animer son point de vente et ses communautés digitales.

### L'automne, c'est le moment de planter !

Organisé du 22 septembre au 23 octobre 2020, ce temps fort a permis à la communauté digitale de jouer avec Mission : Végétal pour gagner des végétaux de saison. De nombreux leviers ont été activés pour capitaliser sur l'automne et ainsi inciter à planter : jeu-concours sur le site de Mission : Végétal, publications sur Facebook, vidéos impactantes sur YouTube, story sur Instagram, sur les plateformes audios (Spotify, Deezer, iTunes...), diffusion d'annonces sur des sites à fort trafic (Voici, Gala, Femme actuelle...) ainsi qu'un relais sur 6play.

Cette campagne digitale globale a permis un fort engagement du grand public et des professionnels du végétal mobilisés via l'envoi de newsletters et d'outils mis à disposition dans l'espace pro dédié sur le site Mission : Végétal.

### Votre grand-mère est FLEURMIDABLE ? Dites-lui haut et fort avec des fleurs !

C'est le message porté auprès des plus jeunes, du 25 février au 4 mars 2021 à travers une stratégie multicanale par Bruno GUILLON dans la matinale de Fun Radio et sur la page Facebook dédiée (spot radio - jeu-concours), par des influenceuses lifestyle, déco, green, incitant leurs communautés à offrir des bouquets à leur mamie, et bien sûr par Gautier sur *missionvegetal.fr*, 6play et sur les réseaux sociaux #MissionVegetal (jeu-concours et story).



*Jeu concours Mission : Végétal à l'occasion de la Semaine des fleurs pour les abeilles 2021*



*Temps fort « L'automne, c'est le moment de planter ! »*



*Temps fort Fête des grands-mères 2021*



## « LA FINE FLEUR » : UN PARTENARIAT INÉDIT POUR LA DISTRIBUTION DU FILM, DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELLS DU VÉGÉTAL POUR VALORISER LEURS MÉTIERS-PASSION ET SUSCITER DES VOCATIONS

L'Interprofession a conclu un partenariat exclusif et porteur de sens pour la distribution du film « La Fine Fleur », réalisé par Pierre PINAUD. À travers Ève, productrice de roses incarnée par Catherine FROT, ce sont tous les professionnels du végétal et leur savoir-faire qui ont été mis en lumière. Dans ce cadre, VAL'HOR, en partenariat avec Diaphana, distributeur du film, a organisé une campagne de communication d'envergure dédiée à la fois aux professionnels et au grand public. Les professionnels du végétal ont valorisé leurs métiers de passion auprès du grand public notamment grâce à un kit de communication physique et digital offert pour animer les points de vente, le web et les réseaux sociaux. Ce kit, riche de nombreux contenus, a permis de diffuser les messages de chacun des collègues – production, commercialisation et paysage – et de toute la filière du végétal, tournée vers l'avenir.

En parallèle, une médiatisation de grande ampleur via des circuits de diffusion sur tout le territoire, affichage, partenariats médias presse et digital a favorisé le rayonnement des métiers du végétal à tous les niveaux et auprès de nouveaux publics.



Conférence de presse pour « La Fine Fleur » en présence de l'équipe du film, au parc de Bagatelle, le 17 juin 2021

Ce dispositif multicanal a mis en avant le savoir-faire, les valeurs et l'attachement à la terre des 175 000 professionnels passionnés qui forment la chaîne indissociable de la filière française du végétal.

Plus de 1000 pépinières, entreprises du paysage, grossistes, jardineries et fleuristes participent à l'opération « La Fine Fleur » !

Amaryne Fleuriste



Animation points de vente

Tyché Flora



LGD Groupe floralap



“ Un véritable ambassadeur de notre métier, de nos valeurs, et de notre univers qui conjugue la complicité des vivants : l’homme et le végétal. ”

Marie LEVAUX, Présidente de la FNPHP



ParoleDeFleurs

Les professionnels du végétal

## PARTENARIATS MÉDIAS : PAROLE DE FLEURS ET PRO VÉGÉTAL

VAL'HOR noue des partenariats avec les médias pour promouvoir les fleurs coupées lors des principales fêtes calendaires et mettre en lumière les plantes toute l'année dans les médias décoration. Ces partenariats médias assurent de la visibilité aux fleurs et plantes et fonctionnent sur un système de dotations. Chaque média les offre à ses lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs et en contrepartie VAL'HOR leur adresse les bouquets. Des conseils de professionnels accompagnent systématiquement les publications de plantes en pot dans la presse décoration.

La crise sanitaire a bouleversé le calendrier des prises de vues réalisées habituellement deux fois par an pour les bouquets et les plantes mises en scène à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Cette année, une seule série de photos a pu avoir lieu. Seules les fleurs et les plantes produites en France sont sélectionnées et les visuels diffusés en fonction de la saison de disponibilité.

### CHIFFRES CLÉS

près de **4 millions de vues**  
du spot vidéo de 30 secondes  
dédié à la filière

diffusé sur France Télévisions replay, YouTube,  
Facebook / Instagram, Twitter et LinkedIn

1 campagne d'affichage nationale  
sur plus de **6 400**  
panneaux

1 conférence de presse conjointe  
« La Fine Fleur » & VAL'HOR

plus de **1 million de vues**  
des 6 capsules  
sur YouTube, Facebook / Instagram,  
Twitter et LinkedIn

**1 100**

entreprises du végétal mobilisées  
pour animer leurs points de vente  
et bien davantage  
sur les réseaux sociaux



annonce presse  
Télé Magazine  
pour Pro Végétal

### CHIFFRES CLÉS

Partenariats médias 2020-2021

près de **130 retombées presse**

plus de **210 millions d'audience totale**

plus de **14 000 fans sur Facebook**



# PROMOUVOIR LE VÉGÉTAL EN RÉPONSE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES PAR DES OPÉRATIONS ÉVÉNEMENTIELLES

## SEMAINE DES FLEURS POUR LES ABEILLES



La 5<sup>ème</sup> édition de la Semaine des fleurs pour les abeilles s'est déroulée du 10 au 20 juin 2021. Organisée en partenariat avec l'Observatoire Français d'Apiculture, cette opération permet aux professionnels d'animer leurs points de vente avec une offre en plantes particulièrement mellifères et nectarifères, et donne ainsi aux consommateurs la possibilité d'agir à leur niveau en fleurissant leurs jardins, terrasses ou balcons, en adoptant une attitude d'écoresponsabilité.

Plus de 960 professionnels ont participé à l'édition 2021 et ont reçu un kit de communication pour valoriser les plantes mellifères présentes dans leur offre commerciale.

Régulièrement abordée dans l'actualité, la cause de l'abeille portée par cette opération a ainsi occasionné plus de 80 retombées presse, web, radio et mobilisé de nombreux influenceurs sur réseaux sociaux.

**Offrez des fleurs aux abeilles !** Pour accompagner l'opération «Semaine des fleurs pour les abeilles» et sensibiliser la communauté de *Mission : Végétal* à la sauvegarde des abeilles, un dispositif 100% digital a été mis en place du 10 au 20 juin 2021. Un jeu-concours a été créé sur [missionvegetal.fr](http://missionvegetal.fr) avec une pré-home spéciale «abeilles» sur 6play. Des formats impactants ont été conçus pour susciter l'engagement des communautés de plus en plus sensibles à cette cause.



Animation autour des plantes mellifères en point de vente.



“ En tant qu'artisans du jardin, nous créons et rénovons, pour nos clients, différents espaces (massifs, haies, bassins, potagers, etc.) pour en faire un lieu où il fait bon vivre. Notre rôle est aussi de les conseiller sur le cœur de notre métier : le végétal. Nous sensibilisons nos clients sur leur choix de plantes pour multiplier les sources d'alimentation pour les insectes butineurs. Nous leur proposons des fleurs mellifères et nectarifères, aussi belles que bénéfiques à la biodiversité qui nous entoure, et nous les encourageons à poursuivre en ce sens. Un beau jardin est un jardin vivant ! ”

Gaël AMELINE, paysagiste Ameline Arbora

# CONCOURS 2021 - LES P'TITS JARDINS GOURMANDS

En raison du contexte sanitaire, la Semaine du Jardinage pour les écoles, placée sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, parrainée par le ministère de la Transition écologique et organisée conjointement par SEMAE, VAL'HOR et Jardineries & Animaleries de France, a été remplacée en 2021 par un autre événement : le concours « Les P'tits Jardins Gourmands ».

Le défi consistait pour les enfants de classes de maternelles et d'élémentaires, à réaliser une plantation fleurie ou potagère sur le thème de la gourmandise. 435 classes – représentant plus de 10 000 élèves - ont participé au concours qui, au-delà de la thématique du jardin gourmand, avait pour ambition de sensibiliser les enfants à la biodiversité. Tout comme la Semaine du jardinage pour les écoles, cette action a été accompagnée d'outils pédagogiques pour permettre aux enseignants d'intégrer dans leur programme une véritable action pédagogique autour du végétal. Les enseignants et les élèves ont ainsi pu renouer avec ce besoin de contact avec la terre et les plantations, besoin plus que jamais essentiel en cette année de confinement.

En savoir plus : [www.jardinons-alecole.org](http://www.jardinons-alecole.org)



## OPÉRATION SAPIN DE NOËL

Malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire, les Français sont restés très attachés à la tradition du sapin de Noël pour les fêtes de fin d'année. Les relations institutionnelles et relations presse réalisées par VAL'HOR, en partenariat avec l'AFSNN dès le mois de septembre ont permis de donner la parole à des professionnels du végétal français qui cultivent toute l'année avec savoir-faire et rigueur le sapin pour que chaque foyer puisse célébrer une tradition ancrée dans la culture

française. Les relations presse se sont achevées par deux événements majeurs, la coupe et l'illumination du sapin de Noël naturel destiné à la cour de l'Élysée, un emblème majestueux de 15 mètres et 3 tonnes pour toute une profession.

### CHIFFRES CLÉS

Opération globale : sapin de Noël  
d'octobre à décembre 2020

689

retombées  
presse

dont 75

passages TV

48

passages radio

73

millions de contacts



Jean-Christophe  
BONORON,  
le pépiniériste  
des Présidents



Brigitte MACRON  
en compagnie  
des membres de  
l'Interprofession



Sapin de Noël de la  
cour de l'Élysée en  
présence du Président  
de la République  
(Noël 2020)



# S'ADRESSER AUX DONNEURS D'ORDRE POUR ANCRER LE RÉFLEXE VÉGÉTAL DANS LES PRISES DE DÉCISIONS

L'ENA - European Nurserystock Association - bénéficie du soutien financier de l'Union européenne pour la conduite d'actions B2B, dans le cadre du programme Plus de cités

vertes en Europe, sur trois ans de 2021 à 2023 qui s'inscrit dans la continuité du programme 2018-2020. 13 pays participent à ce programme : France, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède.

**Pour la France, c'est VAL'HOR qui met en œuvre les actions soutenues par l'Europe.** Celles-ci sont identifiées dans le rapport par le logo Enjoy it's from Europe, qui est la signature des programmes de promotion des produits agricoles de l'Union européenne.



## GREEN CITIES AWARD



Le programme Green cities prévoit des actions communes aux pays participants pour affirmer sa dimension européenne. Ainsi le Green cities award est le concours qui valorise un maître d'ouvrage pour un aménagement paysager (à l'instar des Victoires du Paysage en France). Le jury international est composé de représentants des métiers de la pépinière et du paysage, de l'ENA, de l'ELCA et de l'IFLA Europe. Chaque pays propose un candidat : en 2020, Fécamp (76), pour l'aménagement du quartier du Ramponneau proposé par VAL'HOR, monte sur la troisième marche du podium, lors d'une remise en ligne le 3 décembre 2020, derrière la Belgique, pour la mine de Beringen et les Pays-Bas, pour le centre de Nijverdal. Le concours adopte un rythme annuel à partir de 2021.

## PARTICIPATION À L'ACTION CŒUR DE VILLE POUR LES ÉLUS ET INSTITUTIONNELS



Dans le cadre du dispositif gouvernemental Action Cœur de ville, VAL'HOR a conclu un partenariat avec l'Agence nationale de la Cohésion des territoires afin de participer aux travaux des instances consultatives du programme.

Des représentants de VAL'HOR sont invités à s'exprimer lors de certains Forums des solutions, cycle de journées d'échanges proposées aux 222 villes concernées par le programme. Le Délégué général de VAL'HOR participe aux comités de pilotage technique et est consulté dans le cadre de la production des livrables que le ministère prépare pour les villes, à l'issue des Forums ou encore, via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Dans des débats autour de la construction, du commerce, des transports, des services et équipements en centre-ville, il est essentiel de faire reconnaître l'importance du végétal, des aménagements paysagers, ainsi que les compétences des professionnels de la filière.

En septembre 2020, l'événement organisé par l'ANCT à la Cité de l'architecture à Paris, avec les 222 villes du programme, a permis de donner une place au discours Cité Verte dans le cadre de la première restitution du Forum des solutions Cœur de ville.



# PARTENARIAT AVEC L'AMF POUR LE CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

En 2020, l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité a été contrainte d'adapter son Congrès aux circonstances sanitaires, sans rassemblement des congressistes à Paris, porte de Versailles. Néanmoins, l'Interprofession, en partenariat avec l'AMF, a pu maintenir le lien avec les maires en diffusant une Lettre Cité Verte spéciale, routée avec les 12 900 exemplaires du Magazine Maires de France de novembre 2020.

Par ailleurs, dans le cadre du programme « Green cities », deux pages d'annonces ont été diffusées dans les guides publiés par l'AMF : guide du maire, guide du président d'intercommunalité, à l'attention des élus municipaux 2020.

Des annonces presse ont également été placées dans Actualités Habitat (USH) en novembre et décembre 2020, Maires de France (AMF) en novembre et décembre 2020, Interco (AdCF) en décembre 2020.



Insertion publicitaire dans le numéro 1133 du 15 novembre 2020 du magazine Actualités Habitat (USH)

**CITIES VERTES**  
pour l'AMF  
EUROPE durable

**POUR UNE VILLE-NATURE, DONNONS TOUTE SA PLACE AU VÉGÉTAL POUR :**

- Rafraîchir la ville
- Améliorer la gestion de l'eau
- Préserver la biodiversité
- Améliorer la qualité de l'air
- Offrir des espaces de bien-être aux habitants

PLUS D'INFORMATIONS SUR [www.citverts.com](http://www.citverts.com) & [www.thegreencity.eu](http://www.thegreencity.eu)

ENJOY IT'S FROM EUROPE



Insertion publicitaire dans le numéro 384 de novembre 2020 du magazine Maires de France (AMF)

**Cité Verte**  
Automne 2020

**CITIES VERTES**  
EUROPE durable

**PENSER AUTREMENT LA NATURE EN VILLE**

L'épisode récent de confinement a rappelé, entre autres, l'importance du végétal en ville et la nécessité des infrastructures vertes face aux changements environnementaux soudains, qu'il s'agisse d'une épigénèse du réchauffement climatique, des polluants, d'inondations, etc.

**8 Français sur 10**

**38%**

ENJOY IT'S FROM EUROPE

**CITIES VERTES**  
pour l'AMF  
EUROPE durable

**POUR UNE VILLE-NATURE, DONNONS TOUTE SA PLACE AU VÉGÉTAL POUR :**

- Rafraîchir la ville
- Améliorer la gestion de l'eau
- Préserver la biodiversité
- Améliorer la qualité de l'air
- Offrir des espaces de bien-être aux habitants

PLUS D'INFORMATIONS SUR [www.citverts.com](http://www.citverts.com) & [www.thegreencity.eu](http://www.thegreencity.eu)

ENJOY IT'S FROM EUROPE

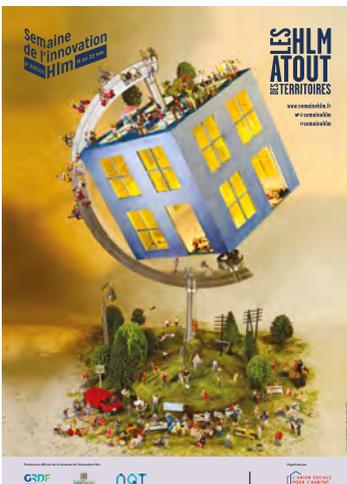


## PARTICIPATION AUX ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

VAL'HOR était présente aux 10<sup>èmes</sup> Assises nationales de la biodiversité à Massy, en octobre 2020, qui ont réuni 2 000 participants sur place et en ligne, avec une intervention conjointe avec Plante & Cité sur la gestion des plantes invasives et l'accueil des visiteurs sur le stand Cité Verte.

## PARTENARIAT AVEC L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT - USH

La Semaine de l'innovation Hlm, organisée par le Mouvement Hlm, s'est déroulée du 12 au 20 juin 2021. Avec pour thème « Les Hlm, atout des territoires », cette 8<sup>ème</sup> édition a mis à l'honneur l'implication du Mouvement Hlm dans les territoires et son engagement en faveur de l'emploi local, du patrimoine, de l'habitat durable et de la mixité sociale. VAL'HOR figure au rang des partenaires de l'USH et a contribué à la communication sur la Semaine de l'innovation via l'épisode dédié Mission : Végétal « On partage le jardin » diffusé sur le web fin juin.



L'USH et VAL'HOR tissent des liens autour des Victoires du Paysage 2020 avec une catégorie consacrée aux organismes Hlm, la préparation du guide sur les aménagements extérieurs en 2021, la participation de l'USH au plateau radio Cité Verte de juin 2021.

Affiche de la Semaine de l'innovation Hlm 2020



## CYCLE VILLE NATURE : PLATEAU RADIO

Dans la continuité des Ateliers : Ville Nature de 2019 et 2020, et afin de communiquer auprès des professionnels de la construction et de l'immobilier, un nouveau format a été utilisé : le plateau radio, en direct et podcast, en partenariat avec Radio Immo et Radio Territoria.

Une série d'émissions est prévue en 2021 : deux épisodes ont été réalisés le 24 juin 2021 sur les thèmes « Immobilier, logement et nature, ce que la crise sanitaire a changé » et « Les promoteurs, acquis à la cause de la nature ? D'un engagement RSE à une déclinaison opérationnelle », avec notamment la participation de représentants de grands constructeurs et promoteurs (Bouygues, Crédit Agricole Immobilier, BNP Paribas Real Estate, GGL Aménagement), de l'USH, et une animation professionnelle.



Plateau radio Immo

# RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

En appui des outils de communication reprenant tous la même identité visuelle Cité Verte, VAL'HOR édite une version numérique de la lettre Cité Verte, envoyée par e-mail à 35 000 contacts en collectivités, institutionnels et professionnels. VAL'HOR dispose d'un site internet et d'un compte Twitter Cité Verte.

Depuis son lancement en juin 2019, 32 numéros ont été adressés; les contenus sont tous hébergés sur le site [citeverte.com](http://citeverte.com) qui joue son rôle de centre de ressources pour les bonnes pratiques, les exemples et les témoignages en matière d'aménagement de la ville-nature.

En 2021, il a été convenu, avec SEMAE, l'interprofession des semences, de concevoir régulièrement des contenus en concertation afin d'optimiser les outils de communication vers les donneurs d'ordre.

Pour la troisième année consécutive, l'Interprofession poursuit son engagement auprès du ministère de la Culture, organisateur de l'événement, pour valoriser le savoir-faire des paysagistes, jardiniers ou fleuristes qui vont à la rencontre des visiteurs. Cette année, le public a été invité à découvrir les Rendez-vous aux jardins du 4 au 6 juin 2021, sur le thème de la « transmission des savoirs ». Prévu initialement pour l'édition 2020 et reporté cette année, il a ainsi pu renouer avec la nature et rencontrer les nombreux acteurs passionnés de jardins.

Le soutien de VAL'HOR a contribué au rayonnement des Rendez-vous aux jardins pour que les visiteurs bénéficient d'une véritable bouffée d'oxygène, surtout compte tenu de la crise sanitaire. Une large communication presse et digitale a également permis de mettre en lumière l'ensemble des professionnels du végétal. Cet événement a été notamment mis en avant via le programme court Mission : Végétal parrainé par VAL'HOR. L'épisode dédié « Rendez-vous aux jardins » a été diffusé sur le site et les réseaux sociaux de Mission : Végétal, sur la plateforme digitale 6play et la page d'accueil M6 sur [6play.fr](http://6play.fr) pour donner envie aux curieux de visiter des jardins remarquables !



Page « Points de vue » du site [citeverte.com](http://citeverte.com)



## CHIFFRES CLÉS

Rendez-vous aux jardins du 4 au 6 juin 2021

# 3 000

parcs et jardins mobilisés en France et en Europe

# 2

millions de visiteurs

# 20

pays européens ont rejoint l'événement



# VALORISER LES RÉALISATIONS PAYSAGÈRES EXEMPLAIRES EN RÉCOMPENSANT LES COMMANDITAIRES



## LES VICTOIRES DU PAYSAGE 2020

### LE CONCOURS

VAL'HOR a organisé la 7<sup>ème</sup> édition du concours dans un contexte sanitaire auquel il a fallu s'adapter. Après la présélection en juin 2020, les jurys techniques ont pu assurer 63 visites entre juillet et septembre, avant le Grand Jury du 6 octobre 2020 qui a établi le palmarès.



Visites du Jury des Victoires du Paysage 2020

### CHIFFRES CLÉS

Les Victoires du Paysage 2020

84 dossiers examinés

63 nominés visités

37 lauréats

240 retombées médias

“ Une très belle démonstration de nos compétences communes au service des villes et de leurs habitants. ”

Jean-Marc BOUILLON,  
Représentant de la Fédération Française du Paysage.

Les partenaires institutionnels se sont de nouveau particulièrement investis, notamment dans la communication sur le concours auprès de leurs membres, la participation aux jurys et l'établissement du palmarès : Villes de France, les Écomaires, Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité, la SNHF, l'Union sociale pour l'habitat, le CIBI, l'AJJH, le ministère de la Cohésion des territoires. En 2020, une catégorie a été dédiée aux bailleurs sociaux, et un prix spécifique Cœur de ville décerné par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Les partenaires médias de l'édition 2020 étaient Le lien horticole, Matériel & Paysage, ID Efficience territoriale, En Vert et avec vous, Profession Paysagiste, Espaces publics & Paysage.

## LA CÉRÉMONIE

Les dispositions sanitaires ont empêché la tenue de la cérémonie, prévue en décembre 2020, et la situation n'a pas permis un simple report de l'événement. La remise des Prix a donc eu lieu le 20 mai 2021, diffusée en direct sur YouTube, sous un format inédit : un plateau TV professionnel, avec l'intervention en direct de nombreux lauréats, la participation d'Erik ORSENNA, parrain des Victoires du Paysage, de Rollon MOUCHEL-BLAISOT, en charge du programme Action Cœur de ville, de Mikael MERCIER et de Michel AUDOUY. Chaque partenaire a contribué à la cérémonie en enregistrant un message vidéo.



Suivi par près de 1 000 personnes en direct, le programme est également disponible sur YouTube.



## ET SUR LE TERRAIN

VAL'HOR a mis à disposition des lauréats et des professionnels associés de courtes capsules vidéo de la cérémonie pour faciliter la diffusion sur leurs réseaux sociaux de manière à ce qu'ils retirent un bénéfice réel de la Victoire remise à leur commanditaire.

Dès juin 2021, VAL'HOR a pu remettre des trophées lors d'événements spécifiques : journée interprofessionnelle le 18 juin en PACA, invitation de l'Hôtel du Parc à Obernai le 22 juin, plateau radio Immo le 24 juin.

Ces événements locaux se poursuivront d'ici fin 2021 afin de valoriser in situ les lauréats et les professionnels associés aux aménagements récompensés, et favoriser de nouvelles retombées médias.



*Remise de trophées des Victoires du Paysage 2020*



## Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

### CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS (CNVVF)

**L'investissement de VAL'HOR et des professionnels, tant par le soutien financier que par l'implication dans les jurys nationaux, est confirmé.**

Il est essentiel de soutenir les actions de diffusion et de promotion du label ainsi que les supports de formation des jurys réalisés par le CNVVF. Le label, qui a plus de 60 ans, est un véritable outil au service des collectivités qui veulent développer leur attractivité touristique et économique grâce au fleurissement et à la végétalisation de leurs espaces publics.



*Remise du Prix de la diversité végétale 2020 à Brigitte FOURÉ, maire d'Amiens*

Le soutien de VAL'HOR est concrétisé et rendu visible par la remise d'une récompense inscrite au palmarès annuel. Le Prix VAL'HOR de la Diversité Végétale 2020 a été décerné aux communes de Pleudihen-sur-Rance (22) et Amiens (80).



*Amiens - Prix diversité végétale CNVVF VAL'HOR 2020*



*Pleudihen-sur-Rance - Prix Diversité végétale 2020 CNVVF VAL'HOR*

# ACCROÎTRE LA LÉGITIMITÉ ET LA NOTORIÉTÉ DE LA FILIÈRE PAR DES RELATIONS AVEC LES JOURNALISTES ET LES INFLUENCEURS

L'Interprofession met à disposition de la presse généraliste les informations clés et évolutions de la filière afin d'alerter le grand public sur les actualités des professionnels du végétal et de promouvoir leurs messages et leurs intérêts par le biais d'interviews de professionnels.

Afin de gagner en visibilité et d'accroître l'audience sur les thématiques des métiers du végétal, l'Interprofession VAL'HOR s'est donnée pour objectif de sensibiliser régulièrement la presse régionale et nationale via des communiqués de presse ou événements dédiés.

## CHIFFRES CLÉS

Relations presse  
2020-2021

32 communiqués et  
dossiers de presse

1034 articles VAL'HOR



18 septembre 2020, « Covid-19 : 2 000 fleuristes ont baissé leur rideau »

### Et si les fleurs étaient essentielles?

**DÉCRYPTAGE** - Condamnés à fermer leurs boutiques, les fleuristes subissent de plein fouet les effets de la crise sanitaire tandis que les jardineries restent ouvertes. Une rose n'est-elle pas aussi indispensable qu'une plante verte?

Par Alyette Debray-Mauduy  
Publié le 05/11/2020 à 07:00



Relégués au rang des commerces non essentiels, les fleuristes ont été contraints de fermer leurs boutiques. TRAIKAK.BY/ivan Traikak - stock.adobe.com

20 novembre 2020, « Et si les fleurs étaient essentielles ? », Le Figaro

### TENDANCES

#### PHÉNOMÈNE

## Le jardinage, notre plante de salut

Dès le premier confinement, les citoyens se sont mis à cultiver tous les endroits qui peuvent devenir verts: balcons, rebords de fenêtre, salon... Une tendance qui s'inscrit dans la durée et offre une nouvelle image du binage et du bouturage

21 avril 2021, article « Le jardinage, notre plante de salut », L'Obs

## PROGRAMME D' ACTIONS

# DÉFENSE DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE

Il est dans les missions des interprofessions d'agir auprès des pouvoirs publics pour faire valoir les positions interprofessionnelles sur tous les sujets qui touchent à la filière. Cette action d'influence se fait dans les règles de transparence désormais imposées par la loi Sapin II – LOI n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. VAL'HOR est enregistrée au registre des représentants d'intérêts de la Haute Autorité sur la Transparence de la Vie Publique (HATVP) et a déclaré les actions d'influence selon les règles de transparence et de conformité.

# 04



Porter les intérêts  
de la filière auprès des  
décideurs  
publics et privés 57

Donner à la filière sa place  
à l'international  
et la représenter 57

# PORTER LES INTÉRÊTS DE LA FILIÈRE AUPRÈS DES DÉCIDEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Tout au long de l'exercice annuel, et au-delà des actions spécifiques menées durant la crise économique consécutive à la crise sanitaire de la COVID-19 – principalement entre les mois de novembre 2020 et mars 2021 –, la Présidence de VAL'HOR s'est attachée à représenter dignement la filière professionnelle devant les instances nationales et à défendre les principaux dossiers interprofessionnels, tels qu'évoqués par exemple en matière de problématiques sanitaires avec la loi Santé (page 34).

Ainsi, depuis que VAL'HOR a eu connaissance de cette nouvelle législation, un groupe de travail a été constitué avec les représentants des fédérations, afin d'adapter cette loi pour :

- informer au mieux les consommateurs ;
- limiter l'impact sur l'activité des entreprises de la filière ;
- prendre en compte toutes les situations particulières pour lesquelles il est compliqué d'avoir des outils d'information (ex. : vente sur les marchés) ;
- mettre en place les outils d'information que les professionnels du végétal peuvent utiliser. La liste des plantes concernées par la loi a été travaillée conjointement entre les professionnels et le ministère. De nombreuses adaptations ont été apportées, permettant de passer d'une centaine de végétaux initialement à 58 aujourd'hui. L'Interprofession reste vigilante aux éventuelles évolutions de l'arrêté.

Par ailleurs, VAL'HOR participe activement aux travaux du Conseil spécialisé Productions végétales spéciales de FranceAgriMer pour suivre les politiques publiques menées par le ministère en charge de l'agriculture au profit des entreprises. Il en est ainsi des travaux que FranceAgriMer conduit pour la filière : le cofinancement du panel consommateurs, le financement de l'observatoire national de la production horticole et de la R&D.

Pour chaque dossier qui le nécessite et à la demande des organisations professionnelles membres, VAL'HOR saisit le ministère concerné pour appuyer la défense des positions professionnelles partagées, particulièrement auprès des ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la santé ou des territoires ainsi qu'auprès du Conseiller du Premier ministre en charge des politiques agricoles.

Des relations étroites avec les associations d'élus se poursuivent. AMF, Villes de France, AdCF, ÉcoMaires, l'APVF (petites villes de France), l'ANDEEV (élus aux espaces verts) ainsi que l'USH sont régulièrement sollicités pour des partenariats ou associées aux actions de VAL'HOR.

## DONNER À LA FILIÈRE SA PLACE À L'INTERNATIONAL ET LA REPRÉSENTER



VAL'HOR participe aux travaux de l'European Nurserystock Association (ENA), l'association européenne des pépiniéristes. Instance d'échanges et de débats pour défendre les intérêts des pépinières européennes, l'ENA permet de partager des informations sur des sujets cruciaux comme *Xylella*

*fastidiosa*, la réglementation européenne concernant les espèces exotiques envahissantes, les règles à l'export post-Brexit ou encore les évolutions du passeport phytosanitaire. La participation aux groupes de travail est assurée par les permanents de VAL'HOR.

# PARTENAIRES

VAL'HOR soutient ou s'engage auprès de nombreux partenaires qui agissent pour la valorisation de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

## Les partenaires institutionnels



Pour le sapin de Noël à l'Élysée



Pour promouvoir le végétal et ses acteurs et la Semaine du jardinage pour les écoles



Pour les relations avec les maires de France



Pour la Semaine des fleurs pour les abeilles



Pour les concours du métier de fleuriste



Pour la recherche, l'innovation et les études en paysage



Pour la recherche et l'innovation de la filière ornementale



Pour le colloque scientifique



Pour le Salon du Végétal



Pour la Semaine de l'innovation Hlm



Pour le programme Cœur de Ville conduit par l'ANCT



Pour le concours Villes et Villages Fleuris et le fleurissement de la France



Pour le programme « Green cities for a sustainable Europe »



Pour les Olympiades des Métiers



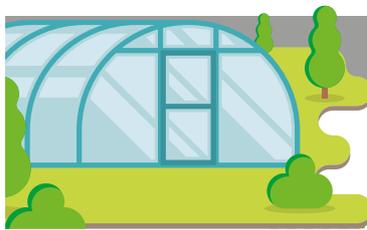
Pour les signes officiels et interprofessionnels de la qualité, de l'origine et de l'éco-responsabilité

Rapport édité par VAL'HOR – Octobre 2021. Rédaction : VAL'HOR – Mise en page : Gulfstream Communication.  
 Légendes couverture : Partenariat La Fine Fleur – Angers, Avenue Jeanne d'Arc – Guide des Bonnes pratiques logistiques, VAL'HOR – Animation points de vente partenariat La Fine Fleur.  
 Crédits photos couverture : Laurent THURIN-NAL / Estrella Productions, Thierry BONNET, VAL'HOR, Plante & Cité, La serre St-Désir.  
 Crédits photos intérieur : VAL'HOR, RMEFP/BBH, VAL'HOR / Sylvain BARTHELEMY, Pexels / Pavel DANILYUK, Thierry BONNET, ASTREDHOR Loire-Bretagne, Plante & Cité, Chaîne YouTube de Plante & Cité, ASTREDHOR, SNHF, Pépinière La Forêt, Excellence Végétale, AFSNN, Plante & Cité / Maxime GUERIN, Unep-Les entreprises du paysage Île-de-France, Donatien MILLET, Destination Angers, LGD groupe Flornalp, Fleurs Kammerer, Monsieur Marguerite, TF1, Laurent BLEVENNEC / Présidence de la République, P MARZANASCO / WebRadio, Sensation ! / BONGRAND, FNPHP / V. BRUN, Ville d'Amiens, Pleudihen-sur-Rance, M6, Le Figaro, L'Obs.  
 Impression : SPRINT.



Imprimé sur papier certifié FSC.

# FILIÈRE FRANÇAISE DE L'HORTICULTURE, DE LA FLEURISTERIE ET DU PAYSAGE



## PRODUCTION

**2 936**  
entreprises

**16 581**  
emplois

**1,4 milliard**  
d'euros de CA



## COMMERCIALISATION

**17 643**  
entreprises

**55 909**  
emplois

**7,5 milliards**  
d'euros de CA



## PAYSAGE

**31 200**  
entreprises

**113 200**  
emplois

**6,5 milliards**  
d'euros de CA

Sources : Observatoire structurel des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales par AND international pour FranceAgriMer.  
Chiffres clés des entreprises pour VAL'HOR et ses fédérations.

# RAPPORT<sup>2020</sup> D'ACTIVITÉ<sup>2021</sup>



**VAL'HOR** - l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

44 rue d'Alésia 75682 PARIS Cedex 14 - [www.valhor.fr](http://www.valhor.fr) - [valhor@valhor.fr](mailto:valhor@valhor.fr)

Tél. : +33 (0)1 53 91 09 09